

Objectifs de législature 2023–2027
du Groupe socialiste aux Chambres fédérales

NOUS PRENONS PARTI.

Pour toi.

Pour une Suisse solidaire.

Pour notre planète.



UNE POLITIQUE CONCRÈTE POUR UNE SUISSE SOLIDAIRE

Nous vivons une époque de turbulences. Ces quatre dernières années ont vu les crises se succéder. La pandémie de coronavirus, la guerre d'agression russe contre l'Ukraine, la crise énergétique internationale, la crainte d'une pénurie d'électricité en hiver, un tremblement de terre d'une force hors du commun en Turquie et dans le nord de la Syrie et, enfin, la débâcle de Credit Suisse (CS): un certain mode de crise permanente a fortement marqué le travail politique du Groupe socialiste au cours de la dernière législature.

Le « *shutdown* » (fermeture et arrêt généralisés) lié au coronavirus, en mars 2020, a été un choc pour nous toutes et tous. En l'espace d'à peine quelques jours, le monde a été mis à l'arrêt, les travaux interrompus, les usines fermées. Même si les premiers temps de la pandémie ont été pénibles et angoissants pour la population, cette expérience nous a également montré que si la volonté politique des puissant-es est suffisamment grande, tout est possible. La primauté de la politique s'est clairement imposée dans ce cas.

Mais alors que des solutions ont été trouvées en très peu de temps pour les intérêts des grands groupes d'entreprises et des super-riches, les gens ont très souvent été abandonnés à eux-mêmes. Pour le rachat de CS par UBS, la Confédération met 209 milliards sur la table sans sourciller. A contrario, quand il s'agit de développer l'accueil extrafamilial, la ministre des Finances PLR, Karin Keller-Sutter, s'oppose bec et ongles à un montant comparativement ridicule de 770 millions de francs. En effet: alors que pour le camp bourgeois, les compagnies aériennes et les banques sont « *too big to fail* », pour nous, ce sont les habitant-es de notre pays qui sont « *too important to forget* ».

Pour protéger le pouvoir d'achat de la population en Suisse, nous nous sommes donc engagé-es de toutes nos forces en faveur d'une compensation intégrale du renchérissement pour les rentes AVS, d'un allègement plus important des primes d'assurance-maladie et d'un meilleur contrôle des explosions illégales des loyers. Pour que l'égalité devienne réalité, nous avons lutté avec succès en faveur d'une modernisation du droit pénal en matière sexuelle. Nous estimons que les parents ont besoin de pouvoir disposer de plus de temps, ce qui passe par un nombre suffisant de places de crèches financièrement abordables et accessibles sur l'ensemble du territoire ainsi que par l'introduction d'un congé parental. Et grâce à notre engagement assidu en faveur de la loi climat et de l'acte modificateur unique sur le développement des énergies renouvelables, la Suisse fait enfin de grands pas concrets dans la lutte contre la crise climatique.

Malheureusement, nous n'avons pas pu compter sur le soutien du camp bourgeois dans de nombreux domaines. De temps en temps – grâce à la démocratie directe –, nous avons pu nous appuyer sur le soutien du peuple pour éviter le pire, par exemple plusieurs cadeaux fiscaux pour le capital. Mais cela ne suffit pas. Pour relever les grands défis, les recettes d'hier ne sont plus satisfaisantes, il faut les nouvelles idées d'aujourd'hui. Notre présent et l'avenir de celles et ceux qui viendront après nous exigent la fin de l'indifférence. Non à partir de demain seulement, mais dès maintenant et ici même. Voilà ce qui fait l'ADN du Groupe socialiste aux Chambres fédérales. Nous sommes les garant-es du changement social. Nous défendons systématiquement les droits des plus faibles et ne laissons personne au bord du chemin. Nous prenons parti pour la population de ce pays – nous prenons parti pour vous. Pour cela, nous avons besoin de chaque voix.

Au nom de notre Groupe, je vous remercie de votre soutien et je me réjouis de traverser la prochaine législature en puisant de la force dans une conviction inébranlable: ensemble, nous surmonterons chaque crise.



Samira Marti
Vice-présidente du Groupe socialiste

SOMMAIRE

Renforcer le pouvoir d'achat et réduire les inégalités	5	Assumer ses responsabilités quant à la paix, à la justice globale et à la cohésion en Europe	63
1 Pouvoir d'achat	6	25 Migration et asile	64
2 Rentes et sécurité sociale	8	26 Coopération européenne	66
3 Logement et loyers	10	27 Droit international et politique multilatérale	68
4 Prévention de la pauvreté et aide sociale	12	28 Affaires économiques extérieures	70
5 Système de santé	14		
Lutter contre la crise climatique et garantir la sécurité de l'approvisionnement	17	Défendre la paix, la sécurité et la démocratie	73
6 Aménagement du territoire, environnement et protection de la nature	18	29 Défense du pays et promotion de la paix	74
7 Énergie et climat	20	30 Sécurité publique	76
8 Développement durable	22	31 Démocratie et état de droit	78
9 Service public	24	32 Transparence et lobbying	80
10 Transports publics	26	33 Nationalité et droits de cité	82
Enfin avancer sur la voie de l'égalité	29	Documentation supplémentaire	84
11 Violence basée sur le genre	30		
12 Égalité des genres	32		
13 Travail de « care » et prise en charge des enfants	34		
14 Une société inclusive	36		
Promouvoir l'égalité des chances en matière de formation, la culture et la diversité de la presse	39		
15 Diversité de la presse	40		
16 Numérisation	42		
17 Système de formation	44		
18 Hautes écoles, recherche et science	46		
19 Promotion de la culture	48		
Garantir l'équité fiscale et des salaires décents pour toutes et tous	51		
20 Marché du travail	52		
21 Revenus et inégalités salariales	54		
22 Politique financière durable	56		
23 Système fiscal	58		
24 Place financière	60		

**RENFORCER
LE POUVOIR D'ACHAT
ET RÉDUIRE
LES INÉGALITÉS**

1 POUVOIR D'ACHAT

Contexte

La Suisse est un pays riche. Malgré cela, les fins de mois restent difficiles pour un grand nombre de personnes. Les loyers surévalués et l'explosion des primes par tête des caisses d'assurance-maladie pèsent lourdement sur les revenus faibles et moyens en particulier. Les coûts de l'accueil extrafamilial des enfants sont élevés et il n'existe pour ainsi dire pas d'offres adaptées en dehors des villes et des agglomérations. C'est pourquoi de nombreuses femmes, bien que désireuses de travailler plus, se voient contraintes de n'exercer une activité qu'à temps partiel, voire de quitter le monde du travail. Les salaires et les rentes stagnent ou subissent des réductions, couvrant de moins en moins le coût de la vie. Avec l'inflation, les salaires et les rentes sont encore plus dévalorisés. Le pouvoir d'achat est sous pression.

Ce que nous défendons

Le PS s'engage pour que les coûts des loyers et des primes d'assurance-maladie soient financièrement abordables pour toutes et tous. Il faut endiguer la spéculation immobilière et foncière et renforcer la construction de logements à but non lucratif. Les réductions de primes doivent être développées. Il s'agit d'augmenter le revenu disponible des ménages privés, notamment en introduisant des salaires minimaux légaux et en renforçant l'AVS. Et il faut enfin prendre des mesures contre la « flambée » des loyers, en mettant un terme à la nouvelle redistribution des locataires vers les groupes immobiliers et en introduisant des contrôles des loyers. Le PS demande que les dispositions de protection des consommateur-trices soient alignées sur celles de l'UE. Pour cela, il faut un droit complet de protection des consommateur-trices et une protection contre les conditions générales abusives au détriment de ceux-ci. Le pouvoir d'achat des consommatrices et des consommateurs doit être renforcé.

Les acquis du PS

Au moyen de plusieurs initiatives, le PS a mis à l'agenda politique des thèmes centraux en lien avec le pouvoir d'achat. L'initiative d'allègement des primes demande qu'aucun ménage, en Suisse, n'ait à consacrer plus de 10% de son revenu disponible aux primes d'assurance-maladie. Le PS négocie actuellement un contre-projet au Parlement. En outre, l'initiative pour une 13^e rente AVS a été lancée conjointement avec les syndicats. Une 13^e rente AVS constitue un moyen efficace et facile à mettre en œuvre pour augmenter les rentes immédiatement. Le PS a également exigé une compensation intégrale du renchérissement pour les rentes. Dans plusieurs cantons, le PS s'est en outre engagé avec succès pour l'introduction de salaires minimaux. Le PS a en outre contribué de manière déterminante à la mise en œuvre de l'initiative pour des prix équitables par une adaptation efficace de la loi sur les cartels, de sorte

que l'on puisse enfin lutter efficacement et de manière ciblée contre la baisse du pouvoir d'achat en raison de produits importés trop chers et dans le commerce en ligne.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Au cours des quinze dernières années, les loyers ont augmenté de 36% de plus que ce qui est autorisé par la loi. Rien qu'en 2021, chaque ménage locataire a payé 370 francs de trop par mois. Une obligation de réviser les rendements permettrait d'empêcher les loyers abusifs et de réduire les coûts de logement pour la population.
- La part de logements d'utilité publique dans l'ensemble du parc immobilier doit être nettement augmentée. Le foncier appartenant à la Confédération, aux cantons et aux communes doit être cédé exclusivement en droit de superficie à des bailleurs de logements d'utilité publique, c'est-à-dire à des coopératives et à des fondations d'utilité publique.
- Les primes d'assurance-maladie doivent être limitées à 10% du revenu disponible du ménage. Les quotes-parts et les franchises de base ne doivent pas être augmentées.
- Les incitations inopportunes et les prix excessifs qui font augmenter les coûts de la santé doivent être éliminés. Il faut baisser les prix des médicaments, notamment des génériques, grâce à l'introduction d'un système de prix de référence.
- L'AVS est le pilier fondamental de notre sécurité sociale et la principale source de revenus des personnes retraitées. Bien que le principe de la couverture des besoins vitaux soit inscrit dans la Constitution, les rentes ne suffisent pas à assurer le minimum vital. Le PS va poursuivre son combat pour une augmentation substantielle du montant des rentes AVS, notamment par l'introduction d'une 13^e rente AVS, ainsi que pour une consolidation financière de l'assurance-vieillesse et survivants. Son financement à long terme doit être garanti en premier lieu par l'augmentation de la contribution fédérale et des cotisations salariales.
- Les lois sur la protection des consommatrices et des consommateurs doivent être améliorées et atteindre au moins le niveau de l'UE. Le droit de rétractation dans le commerce en ligne ou les délais de garantie pour les biens de consommation en sont des exemples.

Contexte

La sécurité sociale comprend toutes les mesures qui offrent aux personnes une protection financière contre les aléas de l'existence et les préservent de la pauvreté. Grâce à ce système social, les gens, en Suisse, sont bien protégés. Cependant, notre système social est de plus en plus sous pression : les changements démographiques et les évolutions sociales entraînent de nouvelles réalités de vie au sein de la population. Le renchérissement, notamment, a sa part de responsabilité dans la nécessité de développer le système social. Pendant ce temps, la droite lance des attaques frontales pour le démantèlement progressif de la protection sociale et contribue, par sa politique, au fait que les œuvres sociales disposent de moins d'argent. Cela se traduit par exemple par des distributions de dividendes bénéficiant d'un traitement de faveur fiscal – qui sont en outre exonérées de l'AVS. Il est donc d'autant plus important aujourd'hui d'apporter des réponses concrètes à ces défis.

Ce que nous défendons

Le PS est le parti de la justice sociale. Le PS est à l'origine des acquis sociaux de la Suisse moderne et s'engage pour la cohésion sociale. « Justice sociale » signifie que tout le monde profite de la richesse créée en commun et que personne n'est exclu de la vie sociale. Toute situation de pauvreté, de détresse ou d'exclusion est le résultat d'un système injuste. La sécurité sociale est censée prévenir de tels cas. C'est pourquoi le PS défend le principe d'assurance existant contre la privatisation rampante de tous les domaines de la vie. De plus, le PS mise sur une réforme systémique de la protection sociale pour moderniser ses instruments, les élargir aux nouveaux risques économiques et sociaux et ainsi mieux répondre aux besoins de la population. En outre, le PS s'engage pour une augmentation des prestations de retraite et un renforcement de l'AVS.

Les acquis du PS

Lors de la pandémie de coronavirus en particulier, le PS a endossé et joué son rôle de lobby de la population. Grâce au PS, les travailleurs-euses disposant de bas revenus ont pu compter sur le versement à hauteur de 100 % d'une indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT). Grâce à l'engagement du PS, les personnes travaillant dans le secteur culturel et les indépendant-es ont aussi bénéficié de mesures radicales visant à atténuer les conséquences économiques de la pandémie. En ce qui concerne la politique de la vieillesse et les prestations de retraite, nous avons été, au cours de la dernière législature, fortement dominé-es par la majorité de droite bourgeoise. Nous avons néanmoins réussi à éviter des dégradations importantes pour les personnes : le résultat serré de la votation sur AVS 21 a montré que de nouvelles augmentations de l'âge de la retraite n'avaient aucune chance de

vant le peuple. En outre, nous avons largement contribué à l'introduction d'un congé d'adoption de deux semaines.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS poursuivra son combat pour une hausse substantielle des rentes AVS ainsi que pour la consolidation financière de cette assurance, afin que l'objectif constitutionnel de la couverture des besoins vitaux puisse être atteint. Dans un premier temps, l'initiative populaire pour une 13^e rente AVS devra permettre d'augmenter les rentes de 8 %. Par ailleurs, nous poursuivons à moyen et long terme l'objectif de transférer des pourcentages salariaux du deuxième pilier vers le premier pilier et d'augmenter ainsi les rentes AVS, financées de manière solidaire.
- L'écart entre la rente moyenne des femmes et celle des hommes frise les 60 %. La faute en revient en premier lieu à la difficulté d'accéder à la prévoyance professionnelle pour les personnes à bas revenus ou travaillant à temps partiel ainsi qu'à l'absence de rétribution pour le travail de « care » non rémunéré. Le PS va se battre pour une meilleure protection sociale de ces personnes, en particulier des femmes. Pour cela, il faut absolument introduire des bonifications pour tâches d'assistance et d'éducation ainsi que le « *splitting* » dans le 2^e pilier, car le travail de « care » doit lui aussi être générateur de rentes dans le 2^e pilier. Nous voulons en outre mettre un terme aux sorties financières démentielles des caisses de pension, limiter légalement les frais de gestion de la fortune et réduire la participation des assureurs aux bénéficiaires (« *legal quote* »).
- Le PS s'engagera pour l'introduction d'une assurance générale du revenu. Elle vise à offrir une protection financière à toute personne qui se retrouve sans activité professionnelle pour cause de maladie, de maternité, d'invalidité, d'accident, de chômage ou encore de service militaire ou civil. D'ici à son introduction, il faut procéder à des améliorations simples et rapides de l'accès aux prestations de sécurité sociale pour les travailleur-euses précaires et les indépendant-es. Les personnes travaillant dans le secteur culturel et les indépendant-es, en particulier, doivent ainsi bénéficier d'une protection sociale étendue et complète.

Contexte

Le logement est un bien de consommation ordinaire. Tout le monde doit avoir un endroit où habiter. Le sol, quant à lui, est un bien économique particulier, car sa disponibilité est limitée et il ne peut pas être multiplié. Les propriétaires immobiliers et les agences immobilières axés sur le rendement profitent de la hausse de la demande et exigent des loyers exorbitants au détriment des locataires. De nombreuses PME souffrent elles aussi de la hausse des prix des terrains. Le marché est défaillant sur ce point : il ne parvient pas à concilier l'offre et la demande. La Constitution interdit donc – en théorie – les rendements abusifs. Cependant, dans la pratique, cela n'est pas mis en œuvre. L'État doit jouer un rôle plus actif. Les terrains publics ne doivent par principe pas être vendus à des particuliers, mais mis à disposition pour des logements adéquats à des prix abordables ainsi que pour des PME en droit de superficie, et l'explosion des prix doit être stoppée au moyen de contrôles des loyers.

Ce que nous défendons

Au cours des quinze dernières années, les loyers ont augmenté de 36 % de plus que ce qui est autorisé par la loi. En raison de taux d'intérêt bas records et d'un renchérissement quasi inexistant, ils auraient dû baisser massivement étant donné que les loyers autorisés sont liés aux coûts effectifs et que, de plus, seul un rendement limité est autorisé par la loi. Rien que pour l'année 2021, 10,5 milliards de francs (ou 370 francs par mois par ménage locataire) ont été payés en trop. L'obligation de réviser périodiquement le rendement locatif doit permettre d'empêcher les loyers abusifs et de réduire massivement les coûts de logement pour la population. Un nombre croissant de logements locatifs sont en outre devenus la propriété de groupes immobiliers au cours des 15 dernières années. Il s'agit souvent de sociétés ou de fonds cotés en Bourse qui, depuis l'assouplissement de la Lex Koller (2005), appartiennent à des banques d'investissement mondiales. Comme trop de capitaux se disputent ainsi le sol rare, l'immobilier et donc les loyers deviennent toujours plus chers. Par conséquent, il faut revenir sur l'assouplissement de la Lex Koller. Dans le même temps, la part des logements d'utilité publique dans le parc immobilier total stagne à un peu moins de 4 %, bien que leur expansion soit inscrite dans la Constitution. Le foncier appartenant à la Confédération, aux cantons et aux communes doit être cédé exclusivement en droit de superficie à des bailleurs de logements d'utilité publique, c'est-à-dire à des coopératives et à des fondations d'utilité publique. De plus, les communes doivent de nouveau acheter des terrains et des biens immobiliers. Il faut donc un droit de préemption pour les cantons et les communes. Parallèlement, le PS s'engage pour une forte protection des locataires contre les résiliations.

Les acquis du PS

Grâce au PS et à la pression politique exercée par l'initiative « Pour davantage de logements abordables », le fonds de roulement a pu être augmenté de 250 millions de francs. Ce fonds permet d'accorder aux maîtres d'ouvrage s'occupant de la construction de logements d'utilité publique des prêts remboursables à faible taux d'intérêt.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- La Confédération, les cantons et les communes doivent mener une politique foncière active. Ils doivent en outre encourager l'acquisition de terrains et d'objets immobiliers par les pouvoirs publics.
- La part de logements d'utilité publique dans l'ensemble du parc immobilier (actuellement 4 % en moyenne) doit être augmentée. Le foncier appartenant à la Confédération, aux cantons et aux communes doit être cédé exclusivement en droit de superficie à des bailleurs de logements d'utilité publique.
- Les pouvoirs publics doivent jouir d'un droit de préemption sur les terrains (le foncier) et les objets immobiliers : quand la Confédération et les entreprises publiques telles que les CFF et la Poste projettent de céder leurs terrains et leurs biens immobiliers, elles doivent avoir l'obligation de les proposer d'abord aux cantons, puis aux communes d'implantation.
- Le plan de zonage doit veiller à délimiter des zones pour les logements d'utilité publique et des espaces favorables pour le petit commerce. La plus-value doit en outre être systématiquement prélevée dans les cantons en cas de classement en zone à bâtir ou d'augmentation du degré d'utilisation, conformément à la loi révisée sur l'aménagement du territoire. Les recettes doivent être affectées de façon ciblée à la création de logements à prix abordables.
- L'accès des bailleurs de fonds, groupes ou fonds étrangers aux biens immobiliers suisses doit être limité, afin d'éviter la surchauffe du marché immobilier.
- Le PS s'engagera pour que les caisses de pension soient obligées d'investir, dans leurs stratégies de placement, une part de leur capital dans la construction de logements abordables.
- Sur le marché du logement, les rapports de force sont très inégaux. Le PS réclame donc un droit du bail fortement développé, garantissant des contrôles efficaces pour une réelle protection contre les résiliations injustifiées et imposant la transparence sur le loyer initial. Une obligation de révision périodique (analogue à l'obligation de révision de la TVA, des cotisations AVS et des impôts ordinaires) du rendement locatif ou des contrôles des loyers doivent permettre d'empêcher les loyers abusifs et de réduire massivement les coûts de logement pour la population.

PRÉVENTION DE LA PAUVRETÉ ET AIDE SOCIALE

Contexte

En Suisse, l'un des pays les plus riches du monde, 1,3 million de personnes sont pauvres ou menacées de pauvreté. C'est une honte. Dans le débat public, les personnes concernées sont rendues responsables de leur situation et soupçonnées de ne rien vouloir «faire». À cela s'ajoute le fait qu'environ 30% des personnes qui ont droit à l'aide sociale ne la perçoivent pas du tout. Et ce, notamment par peur de la stigmatisation sociale ou d'une éventuelle expulsion. Nous nous opposons à ce que les gens soient ainsi piétinés. Nous nous engageons pour la chaleur sociale plutôt que pour la froideur.

Ce que nous défendons

Le PS Suisse considère que le fait de s'engager pour des mesures incisives contre la pauvreté est au cœur de son ADN social. La lutte contre tous les projets de démantèlement des assurances sociales, comme ceux que le camp bourgeois lance régulièrement, en fait partie. C'est que la pauvreté n'est pas un phénomène marginal dans notre pays non plus, malgré son énorme richesse : en Suisse, une personne sur sept est touchée par la pauvreté ou (sur)vit tout juste au-dessus du seuil de pauvreté officiel. Les couples avec enfants, les familles monoparentales et les retraité-es sont particulièrement exposé-es au risque de pauvreté. Les personnes en situation de handicap sont elles aussi très souvent touchées par elle. Les efforts du PS ont permis à des milliers de personnes de ne pas sombrer dans le dénuement. Pour nous, une chose est claire : les personnes en situation de pauvreté ou menacées de l'être doivent recevoir des allocations financières ciblées qui leur permettent de mener une vie digne et autonome.

Les acquis du PS

Grâce à l'énorme engagement du PS, la Suisse fait très bonne figure en Europe après la pandémie de coronavirus : grâce aux mesures de prévention de la pauvreté immédiatement mises en place – par exemple l'assouplissement du versement des indemnités pour cas de rigueur et des allocations pour perte de gain –, la pandémie nous a nettement moins touché-es que nos voisins européens sur le plan économique. Avec l'introduction de prestations transitoires pour les chômeur-euses âgées, nous avons en outre contribué activement, au cours de la dernière législature, à réduire le risque de pauvreté pour les travailleur-euses d'un certain âge.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- L'accès à l'aide sociale ne doit pas dépendre du statut de séjour – nous continuerons de nous battre pour cela au cours de la prochaine législature. Nous nous efforcerons également de faciliter l'accès à l'aide sociale, par exemple en élargissant l'offre informationnelle destinée aux bénéficiaires potentiel-les et en permettant aux cantons de prendre contact de manière proactive avec les personnes concernées.
- Fonder une famille comporte l'un des plus grands risques de pauvreté qui soient. Nous demandons donc des prestations complémentaires (PC) pour les familles ainsi que des allocations familiales plus élevées. Ces dernières doivent s'aligner sur les prestations versées par les cantons précurseurs que sont Vaud et Genève : ceux-ci ont doublé les allocations minimales prescrites par la Confédération, à savoir 200 francs d'allocations familiales et 250 francs d'allocations de formation pour les jeunes à partir de 16 ans. Une augmentation de ces allocations dans toute la Suisse contribuerait de manière significative à la prévention de la pauvreté.
- La reconversion professionnelle et la formation continue sont des moyens éprouvés d'échapper au piège de la pauvreté. Pour cela, il convient de renforcer les compétences de base, par exemple dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Pour les personnes qui bénéficient déjà de l'aide sociale, il faut une offensive de formation continue. L'ORP doit lui aussi être en mesure de rendre possibles les reconversions professionnelles. Pour cela, il faut allouer davantage de fonds aux bourses d'études et faciliter l'accès à celles-ci. Les modalités de remboursement doivent également être assouplies. La sortie de la pauvreté ne doit pas déboucher sur le piège de l'endettement.
- L'aide sociale est réglementée et financée par les cantons. Afin de favoriser l'égalité de traitement et d'améliorer la prise en charge des personnes touchées, nous demandons une loi-cadre fédérale sur l'aide sociale et une harmonisation du minimum vital au niveau des PC. L'aide sociale économique doit non seulement assurer la survie de tout un chacun, mais encore permettre de participer à la vie sociale. Il en va de même pour l'AI. Dans ce domaine, nous demandons un meilleur accès ainsi que des rentes suffisantes pour vivre.
- L'AI ne prend qu'insuffisamment en compte les risques psychosociaux. Ce domaine requiert une attention accrue. Nous demandons que les conséquences à long terme, telles que le COVID long ou les effets secondaires des vaccins, fassent l'objet de recherches approfondies et d'un suivi étroit.

5 SYSTÈME DE SANTÉ

Contexte

Le système de santé suisse est considéré comme l'un des meilleurs du monde, mais aussi l'un des plus chers. Les coûts de la santé ne cessent d'augmenter et sont répartis en Suisse de manière particulièrement antisociale en raison des primes par tête et de la participation directe élevée des patient-es. La participation directe aux coûts de la santé augmente, tandis que la part solidaire financée par les impôts diminue. La raison principale de l'augmentation globale des coûts est, outre le progrès technologique et le vieillissement démographique, l'augmentation des volumes. Celle-ci est déclenchée par la course aux profits des assureurs et de l'industrie pharmaceutique. Peu de domaines font l'objet d'un lobbying aussi appuyé que celui-ci. D'un autre côté, le personnel soignant fonctionne à la limite de ses capacités et la pénurie de personnel qualifié rend la situation particulièrement précaire dans les professions de la santé.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour un système de santé qui fasse partie du service public. Il est donc impératif que l'État dispose de compétences suffisantes en matière de gestion des soins, de modération de l'évolution des coûts et de financement des prestations. Les assuré-es devraient enfin contribuer au financement du système de santé en fonction de leur capacité économique et non en payant des primes par tête antisociales. Dans ce contexte, c'est toutefois l'ensemble de la population de tout le pays qui doit pouvoir bénéficier de soins médicaux de base de qualité. Enfin, le PS s'engage non seulement pour une qualité élevée du système de santé et de bonnes conditions de travail dans le domaine des soins, mais aussi pour le renforcement des compétences et des droits des patient-es. La sécurité, des traitements adéquats et la volonté des patient-es doivent être au cœur des réflexions sur la politique de santé.

Les acquis du PS

La loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) est le fruit d'un travail de fond mené par les socialistes. Depuis l'entrée en vigueur de celle-ci, le PS a mis tout son poids dans la balance pour obtenir et y apporter des améliorations substantielles. Pendant la pandémie de coronavirus, nous avons largement contribué à ce que les coûts des tests soient pris en charge par la Confédération. Notre politique en matière de COVID long a aussi contribué à ce que les maladies rares reçoivent davantage d'attention et que l'on investisse plus dans la recherche dont elles sont l'objet, ce dont elles ont grand besoin. Nous avons également placé la médecine de genre sous les feux de la rampe. Nous avons également obtenu un succès très important du côté du personnel de santé. L'adoption de l'initiative sur les soins infirmiers nous emplit d'une fierté toute particulière. Nous avons également obtenu un succès très important en ma-

tière de prévention de la santé avec l'adoption de l'initiative populaire «Enfants sans tabac» (initiative populaire fédérale «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)»).

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Nous devons abandonner les primes par tête antisociales. L'initiative pour l'allègement des primes, lancée par le PS suisse au début de l'année 2019, doit ici, dans un premier temps, permettre un plafonnement de la charge des primes pour la population. À moyen ou long terme, nous cherchons à introduire une caisse publique d'assurance-maladie avec des primes proportionnelles aux revenus. Nous nous engagerons également à mettre un terme au lobbying féroce dans le domaine de la santé.
- La recherche effrénée du profit dans le secteur de la santé empêche de donner la priorité absolue aux besoins de la population. Nous nous opposerons à toute tentative de privatisation dans le domaine de la santé et nous lutterons pour une nationalisation et un financement suffisant des services de soins et de prise en charge (d'assistance). Nous nous engagerons également en ce sens lors de la deuxième étape de mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers: les conditions de travail dans le secteur des soins doivent être améliorées.
- Lors de la crise du COVID, une revendication de longue date du PS est enfin devenue susceptible de réunir une majorité: la promotion de la production pharmaceutique par l'État. Nous devons nous libérer de l'emprise des multinationales pharmaceutiques, qui font des profits faramineux sur la santé de chacun-e d'entre nous. Pour cela, la Suisse doit devenir indépendante – également en association avec l'UE – et faire de la recherche, développer et produire elle-même des médicaments et des vaccins relevant des soins de base.
- La transparence doit être totale en ce qui concerne les prix des médicaments et les autres coûts dans le domaine de la santé. C'est la seule façon de contrôler les profits astronomiques de l'industrie pharmaceutique. En Suisse, les médicaments sont trop chers. C'est pourquoi nous nous engageons pour des prix équitables. Mais nous intervenons aussi sur la consommation de médicaments. Il faut lutter contre le gaspillage et notamment introduire la vente à l'unité des médicaments.
- La coordination (en particulier dans les soins de longue durée) et les soins intégrés doivent aussi être renforcés: une solution judicieuse – et économique en termes de coûts – est ici la création de services de consultation de premier recours et l'introduction généralisée du dossier électronique du/de la patient-e. Ce dernier doit en outre permettre de faire avancer la numérisation pour le bien des patient-es.

**LUTTER CONTRE
LA CRISE CLIMATIQUE
ET GARANTIR
LA SÉCURITÉ DE
L'APPROVISIONNEMENT**

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE

Contexte

L'environnement et la biodiversité sont fortement menacés. En Suisse, plus d'un tiers des espèces végétales et animales sont menacées. Si tous les habitant-es de la planète consommaient autant de ressources que la population vivant en Suisse, il faudrait disposer de près de trois planètes entières pour couvrir ces besoins. De plus, notre modèle économique actuel conduit au pillage des ressources naturelles. Ainsi, nous ne détruisons pas seulement notre propre base vitale, mais aussi celle des espèces animales et végétales indigènes, qui sont encore menacées par les espèces invasives. Si nous entendons protéger l'environnement, la biodiversité et nos moyens de subsistance, nous devons agir maintenant.

Ce que nous défendons

Le PS s'engage pour une politique d'aménagement du territoire efficace et une gestion respectueuse de l'environnement. Concrètement, cela signifie que le PS aspire à une politique environnementale qui crée plus de biotopes, de marais, de forêts proches de l'état naturel, de cours d'eau renaturés, de prairies sèches et donc plus d'habitats, le but étant de renforcer la biodiversité. Dans le domaine de l'aménagement du territoire, le PS s'engage pour que l'on stoppe l'étalement urbain et que l'on favorise la transformation de nos communes – notamment en milieu urbain – en localités vertes. En effet, les communes vertes protègent contre la surchauffe, renforcent la biodiversité et empêchent l'imperméabilisation des sols. Le PS promeut un mode de vie durable ainsi que la protection de l'environnement et de la nature non seulement en prônant un aménagement avisé du territoire, mais aussi en privilégiant une politique qui vise à développer une agriculture respectueuse de l'environnement, à développer les énergies renouvelables et à renforcer l'économie circulaire. Le PS se conforme à ces principes aux niveaux national et international, car près des trois quarts de la pollution suisse sont générés à l'étranger.

Les acquis du PS

Grâce à l'engagement du PS, le mitage de l'espace rural a pu être stoppé par une séparation cohérente des zones constructibles et non constructibles. Le nombre de bâtiments et l'imperméabilisation des sols en dehors des zones bâties ont été stabilisés, même si des améliorations sont encore nécessaires. Grâce au PS, l'eau potable et les cours d'eau sont en outre mieux protégés grâce à une utilisation réduite de pesticides et de nutriments. Le contre-projet indirect à l'initiative biodiversité (initiative populaire fédérale «Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité)») vise en outre à ce que suffisamment de surfaces protégées soient créées et mises en réseau dans toute la Suisse, afin de garantir un espace vital suffisant pour les animaux et les plantes. En outre, l'initiative du PS pour un fonds

climat place la transformation écologique de notre société au centre de la politique suisse.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Les plans d'action «biodiversité» (plan d'action relatif à la Stratégie Biodiversité Suisse), «pesticides» (plan d'action visant la réduction des risques et l'utilisation durable des produits phytosanitaires) et «santé des abeilles» (plan national de mesures pour la santé des abeilles) doivent être mis en œuvre systématiquement et avec les ressources nécessaires. Cela passe par le renforcement de la biodiversité, une infrastructure écologique complète, la conservation (sauvegarde) des espèces ainsi qu'une sylviculture et une agriculture respectueuses de l'environnement et proches de la nature.
- L'apport de pesticides et de nutriments doit être réduit au minimum, afin d'améliorer la qualité des sols et de l'eau et de ne pas nuire davantage à l'humain et à l'environnement. Prévenir une mauvaise qualité de l'eau est plus écologique et moins coûteux qu'assainir les captages d'eau potable.
- Si nous entendons respecter les engagements que nous avons pris lors de la Conférence sur la biodiversité (CBD COP15) de décembre 2022 à Montréal, les zones protégées doivent être préservées et encore agrandies.
- Le PS soutient la Convention de Berne (Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe): le loup fait partie de notre espace vital, il ne doit pas être de nouveau éradiqué. Nous nous engageons pour la coexistence et soutenons une politique qui permette de protéger les troupeaux sans nuire à la biodiversité.
- Les zones d'importance nationale pour l'utilisation des énergies renouvelables doivent être inscrites dans les plans directeurs des cantons. Il convient de procéder à une pesée des intérêts avec la protection de la nature et du paysage.
- Le PS appelle de ses vœux, par une initiative populaire, des réglementations claires pour une place financière durable: les institutions et établissements financiers, les compagnies d'assurances et les institutions de prévoyance doivent investir exclusivement dans des produits durables. En outre, les multinationales et les grandes entreprises doivent présenter et respecter des plans de transition cohérents qui protègent, mettent en lumière et préservent l'environnement et la biodiversité.
- La densification vers l'intérieur doit être encouragée dans l'aménagement du territoire, et l'espace urbain doit contribuer à la préservation de la biodiversité par la réduction des surfaces imperméabilisées et l'interdiction des jardins en gravier.
- Le volume de déchets plastiques, qui polluent de plus en plus les sols et les cours d'eau, doit être massivement réduit dans les plus brefs délais. Il faut interdire les emballages plastiques et les produits à usage unique.

7 ÉNERGIE ET CLIMAT

Contexte

Nous vivons une crise climatique provoquée par l'être humain. Comme le montre la multiplication des records de sécheresse et de chaleur, la Suisse est particulièrement touchée par le changement climatique : par rapport à l'époque préindustrielle, le réchauffement atteint déjà plus de 2 degrés Celsius en Suisse. Si des mesures ne sont pas prises rapidement, les catastrophes naturelles, les problèmes alimentaires et les conflits liés au déplacement forcé de populations augmenteront. En signant l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée, avec la communauté internationale, à faire tout ce qui est en son pouvoir pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius au maximum. Cela suppose une plus grande efficacité énergétique, la sortie rapide et ordonnée des énergies fossiles et du nucléaire ainsi qu'une promotion systématique de la biodiversité.

Ce que nous défendons

Le PS est synonyme d'engagement fort en faveur de la protection du climat et d'une transition énergétique respectueuse de l'environnement. Le réchauffement climatique ne pourra être freiné que par un cadre politique clair – le PS s'engage en ce sens. À partir de 2025, la place financière suisse ne doit plus avoir le droit d'investir dans l'exploitation de sources d'énergie fossiles. Notre parti aspire à une politique énergétique et climatique socialement équitable. La mobilité doit être réduite et électrifiée, de sorte qu'il n'y ait plus de moteurs à combustion à partir de 2040. Le PS exige en outre que les quelque 10 milliards de francs qui servent aujourd'hui à soutenir les énergies fossiles soient à l'avenir affectés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. Ainsi, nous renforcerons l'économie locale et créerons des emplois. La Suisse gagne à faire avancer le tournant énergétique. Le PS s'engage pour que ce tournant soit financièrement supportable pour toutes et tous et socialement acceptable. Cela implique également un approvisionnement énergétique non privatisé et un service public fort.

Les acquis du PS

Le PS a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la politique climatique et énergétique de ces dernières années. La Stratégie énergétique 2050, que le PS a marquée de son empreinte, a posé des jalons importants en matière de promotion des énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de sortie du nucléaire. Les énergies renouvelables doivent être développées grâce à la loi climat. Nous avons réussi à repousser des attaques majeures contre les intérêts de protection de la nature et du paysage. Grâce à la promotion des énergies renouvelables, de nombreux emplois ont pu être créés dans ce domaine ainsi que dans l'efficacité énergétique.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Il faut continuer de mener une politique climatique ambitieuse visant à mettre en œuvre les objectifs de l'Accord de Paris au niveau national et à limiter le réchauffement moyen de la planète à 1,5 degré Celsius au maximum. C'est ce que le PS veut faire et l'objectif qu'il souhaite nous voir atteindre, entre autres, avec la nouvelle loi sur le CO₂.
- Pour que la Suisse atteigne l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050, la transformation du système énergétique doit être accélérée. Ainsi, la trajectoire descendante vers la décarbonisation doit être rendue obligatoire, comme le PS l'a élaboré dans la loi climat. L'efficacité énergétique doit être augmentée, l'assainissement des bâtiments accéléré et la consommation d'énergie réduite et ramenée à un niveau raisonnable – exactement comme le PS l'a « élaboré » dans la loi climat et dans l'acte modificateur unique.
- Il faut une trajectoire de développement contraignante pour les énergies renouvelables, en particulier pour le solaire et l'éolien. Les infrastructures stratégiques du secteur de l'énergie doivent rester entre les mains des pouvoirs publics suisses.
- Le trafic routier doit être réduit et électrifié avec du courant renouvelable. L'électrification doit être intégrée dans une stratégie globale, afin que les moteurs à combustion ne soient plus nécessaires dès 2040. Les transports publics ainsi que la mobilité douce (marche, vélo) doivent être encouragés.
- La stratégie de la place financière doit devenir respectueuse du climat. Il faut de la transparence, des objectifs pour les investisseurs, des contraintes pour la Banque nationale et une taxe carbone (taxe sur le CO₂) sur les bénéfices tirés des placements de capitaux nuisibles au climat.
- La Suisse doit apporter une contribution conforme au principe du pollueur-payeur au financement de mesures dans les pays dits du Sud, afin de cofinancer les 100 milliards de dollars promis chaque année au niveau international pour plus de justice climatique.
- L'augmentation des émissions de CO₂ générées par les transports aériens doit être combattue avec détermination. Il faut introduire une taxe sur les billets. Les recettes doivent être utilisées pour le financement international de la lutte contre le changement climatique. Nous demandons en outre que la Suisse s'engage au niveau international en faveur d'une taxe sur le kérosène.
- Le PS se bat pour le remplacement des chauffages fossiles par des chauffages renouvelables, comme le stipule le contre-projet indirect à l'initiative sur les glaciers (loi climat).

Contexte

Pauvreté, famine, destruction de l'environnement et États en déliquescence : dans un monde globalisé, les défis à relever déterminent l'avenir de chacun-e d'entre nous. En tant que premier centre mondial de négoce de matières premières et cinquième place financière internationale, la Suisse a une responsabilité globale. Pour promouvoir le développement durable et réduire notre consommation excessive globale de ressources, il faut un modèle économique plus respectueux de l'environnement et moins gaspilleur. La transformation et le passage à une économie circulaire sont urgents.

Ce que nous défendons

En tant que bénéficiaire importante de la mondialisation, la Suisse doit assumer ses responsabilités. Elle doit agir au niveau international pour un ordre mondial juste et pacifique et augmenter (quantité) et améliorer (qualité) substantiellement sa contribution à la réalisation des objectifs en matière de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations-Unies. La politique fédérale doit en outre créer les conditions nécessaires à la mise en place d'une économie circulaire. Un tel modèle économique réduira non seulement l'impact environnemental local, mais aussi la consommation de matières premières. Ainsi, la préservation des ressources dans le but d'augmenter la compétitivité et la sécurité d'approvisionnement de l'économie suisse et de promouvoir le développement durable international doit être guidée et encadrée par les législateurs et les autorités.

Les acquis du PS

Au niveau international, le PS a repoussé avec succès toutes les attaques dirigées contre le crédit-cadre de 11 milliards prévu pour la coopération internationale que le Conseil fédéral a sollicité en 2016. L'engagement fort du Conseil fédéral en faveur des objectifs de l'Agenda 2030 de l'ONU et de l'Accord de Paris sur le climat est également dû à l'action du PS. Enfin, le PS a réussi à inscrire à l'agenda politique le commerce des matières premières ainsi que les flux financiers déloyaux et illégaux en provenance des pays en développement (« *illicit financial flows* »). Dans le contexte national, le PS a posé les conditions d'une économie circulaire dans le cadre de la révision de la loi sur la protection de l'environnement. Cette révision permet une gestion efficace des processus d'élimination et de recyclage des déchets ainsi que l'édiction de dispositions claires sur la réparabilité et de règles sur les invendus et les denrées alimentaires gaspillées.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Les objectifs de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour un développement durable doivent être mis en œuvre avec méthode et systématiquement. La cohérence des politiques publiques promouvant le développement durable est essentielle. C'est pourquoi toutes les politiques sectorielles – pour les marchés monétaires et financiers, la politique environnementale et climatique, le commerce, la technologie, la migration, etc. – doivent être conçues de manière à soutenir les objectifs de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable et non à les saper.
- La coopération au développement doit être axée encore plus résolument que jusqu'à présent sur les contextes fragiles. Les programmes qui s'appuient sur l'importance économique et sociale des femmes, renforcent la formation professionnelle et le respect des droits fondamentaux du travail, endiguent la corruption et favorisent la démocratisation revêtent une importance capitale.
- La Suisse doit contribuer à renforcer le rôle de l'Organisation internationale du travail (OIT) dans la politique de développement.
- L'objectif, fixé et agréé au niveau international, de porter l'aide au développement à 0,7 % du produit intérieur brut et les objectifs de l'Accord de Paris doivent enfin être mis en œuvre. Les défis tels que le changement climatique nécessitent des ressources financières supplémentaires. L'ensemble de ces dépenses doit représenter au moins 1 % du PIB. Une taxe sur les transactions financières peut et doit y contribuer.
- Les émissions grises – les émissions de CO₂ produites lors de la fabrication et de la livraison des matériaux – doivent être visibilisées et ajoutées au calcul des émissions.
- La valorisation des matériaux (démontabilité des appareils et des infrastructure bâties, recyclage) et la protection de l'environnement doivent être améliorées au niveau national et, grâce à la participation de nos multinationales, à l'échelle internationale.
- Il faut des mesures claires et conçues dans un esprit social, qui réduisent la consommation de ressources et de matières premières et qui encouragent les actions respectueuses de l'environnement. Ce sont surtout celles et ceux qui polluent le plus qui doivent payer. Un droit pénal en matière d'environnement qui se veut efficace doit permettre de demander des comptes aux personnes qui ne le respectent pas. Quant aux personnes qui consomment peu, elles doivent être déchargées.

Contexte

Nous sommes toutes et tous tributaires du service universel (service qui consiste à assurer que l'ensemble de la population a accès aux biens et services répondant aux besoins usuels) –, qui doit être de bonne qualité: chaque jour, nous téléphonons, prenons le train ou le bus, envoyons des colis ou regardons le journal télévisé. Un service public performant est indispensable, pour des raisons tant sociales qu'économiques. Dans les régions rurales autant que dans les villes et les agglomérations, un service public fiable offrant de bonnes prestations garanties à long terme est une condition préalable au maintien des emplois, notamment pour les PME. La qualité et la disponibilité des offres et des infrastructures reposent sur le fait que les prestataires du service public sont entièrement ou majoritairement en mains publiques et contrôlés démocratiquement.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour des services de qualité dans toutes les régions du pays, même là où ce n'est pas rentable d'un point de vue purement économique. En plus des transports, de la poste et des télécommunications, le service public englobe aussi des domaines tels que la formation, la garde d'enfants, les médias ou les soins de santé. «Service public» signifie accès continu et facilité à une offre de qualité sur tout le territoire. Les prix doivent être abordables et identiques à l'intérieur d'un même secteur. Qui dit service public dit conditions de travail équitables pour les milliers de personnes qui fournissent dans ces entreprises, au quotidien, des prestations et services exigeants et essentiels pour la Suisse. Le service public suppose aussi une utilisation respectueuse et raisonnée des ressources naturelles. Les entreprises du service public doivent rester en mains publiques (la Poste et les CFF à 100 %, Swisscom à 51 %). Nous combattons vigoureusement les libéralisations et les privatisations.

Les acquis du PS

Le PS a défendu le service public sur tous les fronts et a fait avancer le renforcement de l'offre, notamment lors de la crise liée au COVID, au beau milieu de laquelle les entreprises de service public ont joué un rôle décisif. Notre engagement a permis d'éviter des pertes menaçant l'existence des transports publics. En outre, le PS a pu lancer un processus politique visant à revitaliser le transport ferroviaire de marchandises en faisant tomber le dogme de l'autofinancement. Également, il a été possible d'empêcher la privatisation de PostFinance – et donc l'affaiblissement du groupe de la Poste –, prônée avec force par les partis bourgeois, et de faire avancer une stratégie « bande à haut débit » dans le sens de lignes Internet plus rapides pour l'ensemble du pays.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Les objectifs stratégiques des entreprises proches de la Confédération doivent garantir un service universel de qualité à des prix raisonnables sur tout le territoire. Le service universel ne doit pas se voir imposer de critères en matière d'augmentation de la valeur de l'entreprise ou des rendements habituels dans la branche.
- Une culture d'entreprise visant à renforcer le personnel doit être instaurée dans tous les secteurs. Dans ce contexte, la numérisation représente un défi majeur. Seule une formation continue accessible à toutes et tous permettra aux entreprises de tirer parti de la numérisation pour l'avenir. Pour cela, il faut des moyens suffisants ainsi qu'une étroite collaboration avec les partenaires sociaux.
- Toutes les entreprises actives dans le service public doivent être organisées selon une structure claire qui permette un contrôle démocratique. Il faut renoncer aux privatisations, aux libéralisations, aux délocalisations et aux scissions.
- Les CFF doivent rester financièrement capables d'investir; c'est pourquoi ils doivent être recapitalisés à hauteur des dettes liées au coronavirus. Il faut renoncer à un corset budgétaire étroit du côté du propriétaire. Ils ne doivent pas non plus être poussés à la vente ou à la scission administrative de leur pôle immobilier.
- Le transport ferroviaire de marchandises doit de nouveau être considéré comme un service public et être développé. Il faut se libérer du dogme de la «rentabilité propre» de CFF Cargo, dans l'intérêt de la protection du climat, d'une politique des transports rationnelle et de la sécurité d'approvisionnement du pays.
- La Poste doit se voir confier une mission de service public renouvelée et élargie dans le domaine de la communication numérique et de la logistique. Un affaiblissement de la Poste par des restrictions de ses activités n'est pas admissible. PostFinance doit continuer de garantir le mandat de service universel dans le trafic des paiements. Cette société doit rester une filiale de la Poste à 100 %.
- La Confédération et Swisscom doivent s'assurer d'investir dans une bonne infrastructure à haut débit et de desservir toutes les régions du pays de manière égale, même en l'absence de partenaires locaux.

Contexte

Les transports publics (TP), composés de chemins de fer, de bus, de trams, de bateaux et de téléphériques, sont un élément central du service public. Ils desservent toutes les régions du pays dans le cadre d'un système étroitement et finement cadencé, et qui est largement sûr, fiable et ponctuel. Des offres coordonnées et des infrastructures de transports bien entretenues sont essentielles à la cohésion nationale et à notre économie. Dans les zones proches, la mobilité active – à pied ou à vélo – revêt une importance cruciale pour la qualité de vie, la protection de l'environnement et la sécurité. Les transports publics et la mobilité active sont les deux piliers d'une mobilité respectueuse de l'être humain et de l'environnement.

Ce que nous défendons

Nous militons pour des transports publics performants et adaptés aux besoins dans toutes les régions. Suffisamment de moyens doivent être mis à disposition non seulement pour leur développement, mais aussi pour leur entretien durable ainsi que pour le financement des programmes d'agglomération qui ont fait leurs preuves. Cela permet également de financer des mesures qui favorisent une mobilité douce attrayante à pied ou à vélo. Pour des raisons de politique énergétique et climatique, la construction de nouvelles routes doit être évitée dans toute la mesure du possible. La numérisation doit permettre d'investir davantage dans des solutions de transport intelligentes plutôt que dans le bétonnage. Le transport ferroviaire doit également être renforcé à l'échelle européenne : pour les trajets plus courts, il faut par principe utiliser le train et non l'avion. Cela suppose des lignes de train transfrontalières directes et bien développées, ainsi qu'une offre de trains de nuit correspondante. Les libéralisations et la création d'une concurrence artificielle dans le secteur ferroviaire ne sont pas souhaitables. Il en va de même pour les marchandises : celles-ci doivent elles aussi être mises sur le rail, tant à l'intérieur du pays que pour les acheminements transfrontaliers.

Les acquis du PS

La politique des transports, marquée depuis des décennies par le PS, tant pour les personnes que pour les marchandises, a été entérinée par le peuple lors de plusieurs votations. Le PS a également fait avancer la politique du transfert modal et en a fait une « *success-story* » européenne – 75 % des marchandises traversant les Alpes sont transportées par le rail. En ce qui concerne les conditions de travail dans le secteur des transports, le PS a veillé, en collaboration avec les partenaires sociaux, à ce qu'elles soient bonnes. Par ailleurs, le PS est à la source de progrès en matière de protection contre le bruit et de sécurité routière, par exemple en ayant fait introduire l'obligation d'utiliser des systèmes d'assistance pour les camions. Le PS a également

réussi à obtenir un soutien suffisant pour les entreprises de transports publics lors de la crise du COVID. La loi nationale sur les voies cyclables est en outre le résultat d'un engagement fort du PS aux côtés d'organisations partageant les mêmes idées.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le système du chemin de fer intégré (entreprise de transport ferroviaire assurant également le rôle de gestionnaire de l'infrastructure), l'horaire cadencé ainsi que l'accès financièrement abordable et libre à l'offre de transports publics doivent être maintenus et optimisés. Il faut s'opposer à la séparation de certains domaines du système global ou à des libéralisations.
- Le projet d'avenir « Rail 2050 » doit avoir deux objectifs : 1. Le transfert des personnes de la route vers le train sur les courtes distances, c'est-à-dire dans les agglomérations et les régions. 2. Le transfert des personnes vers le train sur les longues distances nationales et internationales. C'est pourquoi le PS exige une planification et une politique d'investissement ambitieuses pour l'extension du réseau ferroviaire, sans que l'on néglige l'entretien pour autant.
- Toutes les employé-es des transports publics doivent bénéficier de conditions de travail correctes, fixées par des conventions collectives agréées. La sécurité du personnel ferroviaire et des passager-ères est une priorité absolue.
- Dans la mesure du possible, il faut renoncer à une nouvelle extension des routes nationales. Une telle politique climatique et des transports n'est pas souhaitable et affaiblit l'objectif politique consistant à faire passer un maximum de personnes du transport individuel motorisé aux transports publics ou à la marche et au vélo.
- La mise en œuvre de la loi sur les voies cyclables, qui entrera en vigueur début 2023, doit être suivie de près aux niveaux communal, cantonal et national. Les fonds alloués doivent être systématiquement mis à disposition pour la promotion de la mobilité active.
- Les projets d'agglomération couronnés de succès doivent être poursuivis pour renforcer les transports publics, la marche et le vélo. Pour ce faire, il faut engager beaucoup plus de moyens existants que par le passé.
- La nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA), la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) et les mesures d'accompagnement doivent être développées dans le but de renforcer l'effet sur le transfert modal. Il faut en outre une offensive pour le transport ferroviaire de marchandises à l'intérieur du pays. En ce qui concerne la route, il faut renforcer les contrôles dans les domaines de la sécurité et aménager des temps de travail et de repos équilibrés dans le trafic des poids lourds.

**ENFIN AVANCER
SUR LA VOIE
DE L'ÉGALITÉ**

Contexte

En Suisse aussi, la violence à l'égard des femmes est très répandue: 42% des femmes ont déjà subi des violences au sein de leur couple au cours de leur vie. 22% des femmes ont subi des actes sexuels non désirés. Le harcèlement sexuel a été vécu par 59% des femmes et plus d'une personne sur deux connaît au moins une femme qui a été victime de harcèlement sexuel. Nous vivons dans une société qui tolère la violence basée sur le genre et ne la sanctionne pas assez sévèrement. Cela se fait au détriment de la sécurité des femmes.

Ce que nous défendons

Le PS s'engage résolument contre la violence basée sur le genre. Vivre à l'abri de la violence et de la peur est un droit humain. Comme le stipule la Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, la réalisation de l'égalité de droit et de fait est un élément essentiel de la prévention de la violence. La violence à l'égard des femmes et la violence domestique sont l'expression de rapports de force inégaux et un moyen de dominer et de discriminer les femmes; elles ont un caractère structurel. Avoir ce point en tête est essentiel pour lutter contre la violence, car le droit pénal ou des mesures répressives ne peuvent pas, à eux seuls, l'empêcher. Le combat contre la violence passe par un changement fondamental des rapports entre les genres.

Les acquis du PS

Le PS a largement contribué à la révision du droit pénal en matière sexuelle. Dans ce contexte, la notion de viol a été élargie dans la mesure où la contrainte a été supprimée, ce qui signifie que les victimes n'ont plus besoin de se défendre physiquement, mais qu'un refus implicite ou explicite, verbal ou non verbal, ainsi que l'apparition d'un état de sidération/de choc («*freezing*») «suffisent» pour que le viol soit constitué (autrement dit, pour que l'on soit «déjà» en présence d'au moins un élément constitutif de l'infraction). Par ailleurs, il est enfin reconnu que les hommes peuvent eux aussi être victimes de viols. En outre, l'introduction du travail avec les auteurs de violences a permis de faire un pas important en direction de la prévention. Également, des interventions émanant du PS ont été transmises en vue de créer des centres de crise pour les victimes de violences sexuelles, domestiques et sexospécifiques dans tous les cantons, de mener une campagne de prévention annuelle contre la violence et de mettre en place un service de consultation 24 heures sur 24 pour les victimes de violences. À la demande du PS, le Parlement a également élaboré un projet visant à garantir le droit de séjour des migrant-es en cas de violence domestique.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Nous demandons une amélioration de la protection des victimes: les victimes de la traite d'êtres humains, dans les cas où le crime a été commis à l'étranger, doivent elles aussi avoir accès aux programmes d'aide aux victimes. En outre, l'aide aux victimes et leur indemnisation qui en découle doivent être étendues. Pour cela, nous demandons la garantie du financement des structures de prévention, de conseil et d'accompagnement des victimes.
- Pour améliorer la situation des victimes de délits de violence, il est indispensable que les autorités de poursuite pénale et les autres autorités soient formées et sensibilisées à une meilleure prise en charge de ces victimes. Le PS s'engagera également pour l'introduction de procédures pénales tenant compte des traumatismes.
- La loi pénale présente encore quelques lacunes. Nous demandons que les délits de harcèlement et de cyberharcèlement y soient inclus et que la condamnation des personnes qui commettent ces actes entre enfin en force. De même, le PS s'engagera pour l'extension de la norme pénale antiraciste afin de lutter contre la discrimination fondée sur le genre, l'incitation à la haine et l'incitation à la violence.
- Les victimes d'actes de violence ont besoin d'une protection particulière et d'un environnement dans lequel elles puissent se sentir en sécurité. Pour cela, nous demandons la création de places protégées en nombre suffisant et adaptées aux besoins. En outre, il faut garantir une offre de soutien suffisante pour les femmes et les filles victimes de violence, avec suffisamment de places dans les maisons d'accueil pour femmes et des solutions de suivi.

12 ÉGALITÉ DES GENRES

Contexte

Grâce au mouvement féministe, la société va de l'avant. Une large volonté de changement est palpable – et c'est une bonne chose. Cependant, nous sommes encore loin d'être là où nous devrions être. La situation financière des femmes est toujours nettement moins bonne que celle des hommes. Les jeunes parents sont tiraillés entre leur vie professionnelle et leur vie familiale. Les femmes continuent d'être confrontées au sexisme et à la violence. L'égalité n'est pas une affaire privée : elle nous concerne toutes et tous. Surtout à une époque où les gouvernements conservateurs et rétrogrades du monde entier remettent en question, voire réduisent, les droits des femmes.

Ce que nous défendons

L'égalité juridique et effective de tous les genres est l'une des aspirations principales du PS. Le parti s'engage à tous les niveaux pour l'autodétermination et l'égalité des chances et contre les discriminations fondées sur le genre. Dans notre pays, le PS a de tout temps été, par excellence, le parti de l'égalité. Il a toujours été et est toujours à l'avant-garde des avancées de la politique d'égalité dans notre pays.

Les acquis du PS

Au cours de la dernière législature, le Groupe socialiste aux Chambres fédérales s'est fortement engagé en faveur de réels progrès en matière d'égalité. Nous avons par exemple réalisé des avancées concrètes avec la mise en place d'un service de consultation 24h/24 pour les personnes touchées par la violence, une campagne de prévention contre la violence, la création d'un service national indépendant d'assistance en cas de harcèlement sexuel, l'amélioration des données statistiques en les ventilant en fonction du genre et l'augmentation de la proportion de femmes dans les professions MINT (mathématiques, informatique, sciences naturelles et technique). Nous avons également contribué, au Conseil national, à la percée de la promotion de l'accueil extrafamilial des enfants. Mais c'est justement du point de vue de la politique sociale, et plus précisément en ce qui concerne l'amélioration de la prévoyance vieillesse des femmes, que le bilan est très décevant. De plus, selon les premières conclusions scientifiques, les femmes ont été beaucoup plus touchées par les effets négatifs de la pandémie de coronavirus que les hommes.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS va s'engager en faveur d'une augmentation des salaires pour les professions dites « féminines ». Ces salaires doivent enfin refléter les exigences élevées et la responsabilité sociale. En outre, seule une rémunération équitable pourra servir de base de calcul efficace pour des rentes correctes et la réduction de la pauvreté des femmes à la retraite.
- Les différences de salaires entre les genres constituent un problème majeur. Il s'agit de les combattre en améliorant les contrôles de l'État en matière d'égalité salariale : en étendant ceux-ci à toutes les entreprises, en les rendant plus contraignants grâce à des sanctions efficaces et en introduisant la transparence des salaires à l'échelle nationale.
- Nous nous engagerons pour un quota de genre d'au moins 40% sur les listes électorales pour le Conseil national et le Conseil des États, au Conseil fédéral, dans l'administration fédérale et dans les tribunaux fédéraux.
- La Convention d'Istanbul doit enfin être mise en œuvre de manière globale. Pour cela, nous demandons en particulier la création d'un observatoire de la violence envers les femmes et la garantie d'une formation suffisante des policier-ères et des membres des autorités de poursuite pénale dans les domaines de la violence envers les femmes et de la violence domestique.
- La révision du droit pénal en matière sexuelle était urgente et n'a pu être menée à bien que grâce à l'énorme engagement des membres du Groupe socialiste aux Chambres fédérales. Au cours de la prochaine législature, nous nous engageons pour que cette révision soit maintenant aussi appliquée telle quelle.
- La lutte pour l'égalité ne s'arrête pas à la révision du droit pénal en matière sexuelle – nous avons encore un long chemin à parcourir. Le PS s'engagera pour que les choses avancent dans ce domaine, notamment en ce qui concerne le renforcement de la protection juridique contre la discrimination basée sur le genre. Nous demandons en outre un durcissement des sanctions en cas de harcèlement sexuel sur le lieu de travail. Nous nous engagerons également pour que des mesures soient mises en place afin de lutter contre la propagation de stéréotypes de genre dans les médias et la société.

TRAVAIL DE « CARE » ET PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

Contexte

Une condition essentielle de la concrétisation de l'égalité est une garde d'enfants de qualité et financièrement abordable, indispensable si l'on veut concilier vie familiale et vie professionnelle. En effet, les femmes continuent d'assumer la majeure partie du travail de « care » non rémunéré. Elles réduisent leur taux d'activité et renoncent, parallèlement, à suivre des formations continues et à obtenir de l'avancement dans leur carrière. Conséquence : elles gagnent moins et leur retraite est moins élevée que celle des hommes. Chaque année, les femmes gagnent 100 milliards de francs de moins que les hommes, bien qu'elles travaillent le même nombre d'heures. Aujourd'hui, les familles n'ont pas toutes accès à l'accueil extrafamilial. En outre, le plus souvent, concilier la prise en charge (non rémunérée) de proches malades et l'exercice d'une activité professionnelle (rémunérée) pose aussi problème.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour une politique familiale moderne et sociale, qui fasse de l'égalité des chances l'une de ses priorités absolues. Éduquer un enfant ne devrait ni constituer un risque de pauvreté ni conduire à l'exclusion sociale. Les personnes seules avec enfant-s et les familles nombreuses sont particulièrement touchées par la pauvreté. Pour elles, nous demandons donc un soutien financier et organisationnel de la part de l'État. Le PS a déjà lancé l'initiative sur les crèches, qui exige un nombre suffisant de places de qualité dans les crèches à des prix abordables. Une meilleure répartition du travail domestique non rémunéré entre hommes et femmes figure également au cœur de la politique socialiste : nous œuvrons assidûment à l'amélioration des possibilités de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Les acquis du PS

Le PS s'est engagé avec succès en faveur d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Des mesures ont déjà été mises en œuvre dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié. Par ailleurs, nous avons réussi à faire prolonger jusqu'en 2023 le soutien financier de la Confédération à l'accueil extrafamilial pour enfants. Mieux encore : le PS a mis sur les rails une nouvelle loi visant à soulager financièrement les parents en matière de garde institutionnelle des enfants et à soutenir les cantons dans leur politique d'encouragement précoce de la petite enfance. Cette loi a déjà franchi le premier obstacle, le projet ayant été adopté à une large majorité au Conseil national. De plus, le PS a largement contribué à l'introduction d'un congé paternité de deux semaines et d'un congé d'adoption de même durée.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Afin de promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les tâches éducatives, le PS se bat pour l'introduction d'un congé parental de 38 semaines au total. Sur ce total, 14 semaines seraient réservées à la mère et 14 au père. Les dix semaines restantes pourraient être réparties librement entre les deux parents.
- L'adoption d'un enfant requiert la présence continue des parents adoptifs pour l'établissement d'un lien affectif sain, ce qui représente un défi en termes d'organisation. Par conséquent, le PS demande une prolongation du congé d'adoption, qui passerait de douze à quatorze semaines, librement réparties entre les deux parents.
- Aujourd'hui, les parents dont l'enfant tombe gravement malade ne reçoivent pour ainsi dire aucun soutien. Or, un enfant malade a besoin de la présence d'un proche. Le PS soutient le projet du Conseil fédéral d'instaurer un congé pour la prise en charge de proches, comme un enfant gravement malade, et plaide pour un congé de prise en charge rémunéré de 48 semaines au maximum.
- En Suisse, le nombre de proches aidant-es ne cesse d'augmenter. Les soins prodigués par les proches se traduisent par des économies substantielles pour le système de santé publique. Face aux défis qui nous attendent, il faut absolument encourager l'apport de soins par les proches. Nous demandons donc qu'elles et ils soient rémunéré-es pour cette précieuse activité.
- Il est urgent de développer l'offre de places d'accueil extrafamilial et d'en réduire les coûts pour les familles. Le PS demande que ces structures répondent à des normes qualitatives élevées, qu'elles soient considérées comme un service public et qu'elles soient proposées gratuitement aux familles à faibles revenus. L'offre d'écoles à horaire continu doit en outre être gratuite et améliorée.
- Nous demandons des mesures ciblées pour prévenir et combattre la pauvreté des familles. Ainsi, le PS s'engage pour l'élaboration d'une loi-cadre fédérale qui introduise des prestations complémentaires pour les familles dans tout le pays. Les enfants issus de familles défavorisées doivent en outre bénéficier d'offres éducatives spécifiques destinées à la petite enfance.

Contexte

La Suisse est à la traîne en ce qui concerne la mise en œuvre des revendications queer – elle n’occupe même que la 19^e place au niveau européen. La Convention d’Istanbul, ratifiée en 2018, n’est mise en œuvre que de manière hésitante. Dans le contexte du vote sur le « mariage pour tous », il y a eu en outre une augmentation significative des agressions violentes contre les personnes queer, les personnes trans étant notamment la cible de la violence de l’extrême droite. En Suisse, il manque des fonds pour les centres d’accueil et les abris, une collecte de données systématique ainsi qu’une sensibilisation « queerspécifique » du personnel de santé, de la police, de l’administration et du corps enseignant.

Ce que nous défendons

Pour le PS, une chose est claire : l’égalité réelle ne sera conquise que lorsque les personnes ne seront plus discriminées en raison de leur classe sociale, de leur corps, de leur identité de genre, de leur sexualité ou de leur origine. Les projets de vie se sont pluralisés depuis les années 1970. Les personnes ne sont pas toutes logées à la même enseigne et n’ont pas toutes les mêmes besoins. Il faut donc une politique qui tienne compte de la diversité de notre société et non pas une politique qui fixe comme norme « immuable » l’homme blanc cis hétéro-sexuel. L’addition de plusieurs aspects identitaires chez une seule et même personne (intersectionnalité) expose encore davantage celle-ci à la discrimination. Par conséquent, il faut consacrer des ressources financières à une meilleure protection des personnes queer contre la haine et la violence. Il faut mettre en œuvre des moyens suffisants pour surmonter les structures patriarcales qui créent ces différences entre les membres de la société : campagnes de sensibilisation, formation des adultes et des enfants et formation des autorités publiques. La Suisse officielle doit assumer la responsabilité de la société dans toute sa diversité. Elle ne peut plus déléguer les préoccupations des personnes queer aux associations faitières, à l’Aide Suisse contre le sida (ASS) et à d’autres associations sous-financées.

Les acquis du PS

Au cours de la dernière législature, la communauté queer a obtenu, en faisant front commun avec le PS Suisse, des succès importants. Le vote remporté en février 2020 sur l’extension de la protection contre la discrimination liée à l’orientation sexuelle faisait suite à une initiative parlementaire du PS. Le succès de la votation sur le « mariage pour toutes et tous » a été tout aussi révolutionnaire : le oui rend enfin le droit matrimonial accessible aux couples de même sexe. C’est grâce à la persévérance du PS que les couples de lesbiennes ont accès aux banques de sperme suisses. En outre, depuis 2022, toute personne âgée de plus de 16 ans et capable de dis-

cernement en Suisse peut faire adapter les indications relatives à son sexe et à son prénom qui figurent au registre de l’état civil par une simple déclaration, ce qui représente un énorme soulagement pour les personnes trans. Grâce au PS, d’importants débats ont été lancés lors de la dernière législature sur l’interdiction des thérapies de conversion, sur la saisie statistique des crimes de haine ainsi que sur l’extension de la protection contre la discrimination.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS Suisse s’engage pour la protection de chacun-e. Pour cela, nous visons l’extension de la protection contre la discrimination liée à l’identité de genre, l’interdiction des thérapies de conversion dans toute la Suisse et l’élaboration d’un plan d’action national contre la violence envers les personnes queer.
- Nous demandons qu’un enseignement d’éducation sexuelle et sociale inclusif soit proposé pendant la scolarité obligatoire. En outre, il faut créer davantage de centres d’accueil et de conseil subventionnés pour les personnes queer, en particulier pour les jeunes – avec du personnel ayant suivi une formation spécifique.
- Au niveau législatif, nous visons l’introduction d’un troisième sexe. Le PS s’engagera également pour la prise en charge complète des frais de transition, y compris la prise en charge des frais de suivi psychologique par la caisse-maladie. Les interventions de changement de sexe (chirurgicales et hormonales) sur les enfants intersexués doivent être interdites, sauf si elles sont nécessaires pour le bien-être de l’enfant.
- Les soins médicaux pour les personnes trans doivent être encouragés et améliorés. Pour cela, le PS s’engage pour la prise en charge complète des coûts des tests de dépistage des IST (infections sexuellement transmissibles) /MST (maladies sexuellement transmissibles). Nous voulons également garantir l’accès à la prophylaxie pré-exposition (PrEP) et permettre une action rapide en cas de maladies infectieuses sexuellement transmissibles. En outre, une attention particulière doit être accordée à la médecine de genre : nous demandons à cet égard un meilleur financement de ce domaine et des possibilités de formation continue plus étendues pour les médecins.
- Le PS s’engagera pour que l’identité trans et la sexualité queer soient reconnues comme motif et cause de fuite sans obligation de preuve. Cela signifie également que personne ne doit être renvoyé dans un pays où il risque d’être sanctionné en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.
- Nous demandons que le mariage entre personnes de même sexe soit mis sur un pied d’égalité avec le mariage hétérosexuel, notamment en ce qui concerne l’accès à la procréation médicalement assistée et la légalisation du don de sperme privé.

**PROMOUVOIR
L'ÉGALITÉ DES
CHANCES EN MATIÈRE
DE FORMATION,
LA CULTURE
ET LA DIVERSITÉ
DE LA PRESSE**

Contexte

Nous vivons en Suisse une crise des médias. Les éditeurs investissent de moins en moins dans le journalisme. Les plates-formes internationales qui produisent des contenus sans fournir de prestations éditoriales/journalistiques drainent de plus en plus de fonds publicitaires. Les offres journalistiques perdent ainsi leur modèle d'affaires. Parallèlement, la diversité de la presse/des médias diminue et l'on assiste à une baisse de la qualité et de l'offre, notamment aux niveaux local et régional. Cela aggrave le problème de la désinformation. La législation actuelle ne peut pas garantir la diversité et la qualité du quatrième pouvoir de l'État, ce qui devient de plus en plus problématique pour notre démocratie.

Ce que nous défendons

Des médias diversifiés, indépendants et de bonne qualité sont une condition indispensable à une démocratie vivante. Un journalisme de qualité se distingue par sa pertinence, sa diversité, son intelligibilité/sa clarté, sa fidélité aux faits et son objectivité. Il encourage la participation des personnes et augmente les possibilités d'une vie pleinement autodéterminée. Sans médias dignes de confiance, sans diversité ni indépendance, tout cela n'est pas possible. Le journalisme n'est pas un bien que le marché peut réguler. Il faut un financement des médias qui rende possible la diversité et renforce la qualité. Dans ce contexte, une SSR forte est indispensable. Elle assure la souveraineté médiatique de la Suisse et devient le rempart d'un journalisme de qualité et d'un service public médiatique dans toutes les langues et régions du pays. Les conditions centrales pour avoir un journalisme de qualité sont des journalistes bien formé-es, des conditions de travail équitables et motivantes ainsi qu'un système d'agences de presse fort dans toutes les langues nationales.

Les acquis du PS

Depuis des années, le PS exerce une influence déterminante sur le discours relatif à la forme que devrait prendre un système médiatique respectueux de la démocratie. En échangeant avec les acteurs et actrices concerné-es, nous avons développé des concepts sur la manière de concevoir un financement des médias qui contribue à la diversité et à la qualité. Jusqu'à présent, le PS a également réussi à repousser toutes les attaques de la droite contre la SSR et le service public médiatique. En revanche, le train de mesures en faveur des médias, qui aurait permis de développer le financement des médias et de renforcer aussi les médias privés en ligne, a échoué lors du scrutin référendaire. Pour le PS, il reste cependant clair qu'il faut introduire un financement des médias qui englobe tous les genres de médias.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Un nouveau financement des médias indépendant des canaux et de la technologie doit renforcer la qualité, l'indépendance et la diversité des médias suisses et donner des perspectives aux médias locaux en particulier. Pour cela, il faut beaucoup plus d'argent que jusqu'à présent. Le service public médiatique doit couvrir toutes les catégories de médias. Le journalisme en ligne en fait partie.
- Tant qu'il n'existe pas de nouvelle conception globale ni de base constitutionnelle pour un financement des médias, il faut continuer de développer les instruments actuels de soutien aux médias. La condition à cela est que les éditeurs investissent dans un journalisme de qualité, la diversité et les reportages régionaux et que les aides financières soient dégressives.
- La SSR doit disposer de suffisamment de recettes et de liberté pour pouvoir se développer. Les restrictions sur Internet n'ont guère de sens, d'autant plus que sans une SSR forte, notre démocratie devient de plus en plus dépendante des puissances financières et des groupes médiatiques et technologiques étrangers.
- Nous avons besoin d'une agence de presse nationale renforcée, à but non lucratif, chargée d'une mission de service public, qui offre des prestations rédactionnelles de qualité dans toutes les langues nationales et qui tienne compte des besoins des médias régionaux.
- Une meilleure protection des travailleurs et des travailleuses et des conditions de travail équitables doivent être fixées de manière contraignante. Les régimes de possession et de propriété d'entreprises de médias doivent être connus et transparents.
- Les groupes de plates-formes comme Google, Meta ou Twitter doivent être réglementés selon le modèle de l'UE, afin d'endiguer efficacement les contenus illégaux (discours de haine ou fausses informations sur Internet), de créer plus de transparence et de renforcer les droits des utilisateur-trices. Il faut également envisager d'introduire une taxe sur ces groupes, qui contribuerait au financement d'un journalisme diversifié, indépendant et de qualité. Une telle taxe devrait bénéficier non seulement aux éditeurs, mais aussi aux journalistes.
- La promotion des compétences médiatiques et l'éducation aux médias doivent être intensifiées en collaboration avec les organismes de formation. Les utilisateur-trices des médias doivent être mis-es en capacité de distinguer les fausses informations des offres sérieuses.

16 NUMÉRISATION

Contexte

La numérisation offre des opportunités appréciables, mais elle comporte aussi des risques pour la société et le monde du travail. La numérisation entraîne la transformation rapide et en profondeur des secteurs d'activité et des professions. Les exigences en matière de qualification et de formation initiale et continue évoluent elles aussi. Internet et les médias sociaux sont susceptibles de renforcer la démocratie, mais ils ont aussi le pouvoir de favoriser l'isolement, la propagation de la haine et des « fake news » (fausses informations) ainsi que l'utilisation abusive des données personnelles. La numérisation recèle un grand potentiel démocratique et peut apporter une contribution importante à la pratique d'une économie durable. D'un autre côté, elle favorise la position monopolistique des grands groupes informatiques et la concentration du pouvoir correspondante.

Ce que nous défendons

Un service public digne de ce nom se doit de proposer un Internet performant et une infrastructure numérique de qualité. Les données font elles aussi partie du service public. L'espace numérique doit être un lieu de communication libre permettant à chacun-e de participer à la vie civile, sociale, culturelle, politique et économique. La numérisation ne doit pas conduire à une détérioration des conditions de travail. Il faut que des offres de formation continue ciblées soient proposées, notamment pour les personnes de plus de 50 ans – des offres qui garantissent que ces travailleur-euses d'un certain âge ne seront pas exclu-es du processus de travail en raison de la numérisation. Les avantages de la numérisation doivent profiter à tout le monde. La numérisation doit faire progresser la démocratisation de l'économie. Le racisme, la discrimination sous toutes ses formes, la pédopornographie ainsi que la violation de la protection des données et des droits de la personnalité doivent être sanctionnés. Une politique de numérisation réellement moderne doit également tenir compte des exigences liées à l'inclusion d'une plus grande diversité.

Les acquis du PS

Le PS place la numérisation et ses effets dans un contexte social global et relie les opportunités et les risques connexes à la question sociale, notamment en ce qui concerne la formation et les conditions de travail. Avec son concept économique, le PS apporte une vision différenciée dans le débat sur cette question cruciale pour la société. Le PS a joué un rôle déterminant pour que le développement d'une infrastructure à haut débit sur l'ensemble du territoire puisse être financé et que la sécurité des investissements soit assurée à long terme. Grâce au PS, le contrôle politique de ces infrastructures reste lui aussi garanti.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le libre accès à des infrastructures performantes doit être garanti pour tout le monde, en tout endroit et en tout temps. Il faut investir suffisamment dans l'infrastructure. Le contrôle démocratique doit être assuré.
- Nettement plus de moyens doivent être alloués à la formation continue. Les formations générales et continues à tous les niveaux doivent être facilement accessibles et mettre l'accent sur les compétences requises par la numérisation.
- Pour les entreprises numériques individuelles et les pseudo-indépendant-es (« crowdworkers »), il faut développer des modèles de travail et des mécanismes de sécurité sociale garantissant des conditions de travail décentes et équitables.
- Le libre accès aux données des autorités doit être garanti (« open government data »/données publiques en libre accès). Il faut des services numériques de qualité pour la population et un service public numérique aisément accessible (sans entraves). Dans le secteur public, l'utilisation d'applications open source doit être encouragée. La neutralité du réseau – c'est-à-dire le traitement non discriminatoire du trafic de données – doit en outre être ancrée dans la loi.
- Il faut instaurer un droit à la copie des données personnelles ainsi que le droit d'interdire leur utilisation par des tiers et de les faire effacer. Il faut un droit à la portabilité des données ainsi qu'un droit à la correction. Il faut des normes transparentes, fixées par l'État, pour le traitement des données personnelles de tous les acteurs.
- Les compétences en matière de gestion des données et la conscience critique de la protection des données doivent être enseignées in extenso à tous les niveaux de formation.
- Les entreprises informatiques comme Google, Amazon, Facebook ou Alphabet doivent payer des impôts là où leur valeur ajoutée est générée (« taxe GAFA »).
- L'accès sans barrières aux technologies, aux infrastructures et aux informations doit être encouragé par la Confédération et les cantons en collaboration avec l'économie, la recherche et la société civile.
- Il est nécessaire d'introduire des mesures visant à maintenir à un niveau minimal la consommation d'énergie de l'univers numérique et de son développement. De plus, la protection de la santé doit être garantie.
- Des adaptations légales doivent être effectuées pour que les principaux objectifs du « Digital Services Act » (DSA) et du « Digital Markets Act » (DMA) européens soient mis en œuvre aussi en Suisse, notamment l'augmentation de la transparence, de la sécurité et de la responsabilité dans l'espace numérique.

Contexte

Une formation de qualité est la condition préalable à une vie autonome et autodéterminée. Notre système éducatif se caractérise par sa qualité et sa perméabilité. L'origine sociale détermine cependant encore et toujours de manière prépondérante le parcours de formation. Les enfants et les jeunes qui bénéficient de meilleures conditions d'apprentissage profitent davantage des offres préscolaires et d'apprentissage ainsi que des activités complémentaires que celles et ceux qui ont de moins bonnes chances de départ. La multiplication des possibilités de formation n'a, à ce jour, pas encore permis de réduire suffisamment les inégalités sociales. Cette constatation est également valide pour les adultes. Un demi-million d'adultes n'ont pas de diplôme du secondaire II. Or, c'est précisément ce groupe qui n'est guère sensibilisé aux possibilités de formation continue et de postqualification actuelles. Cela doit changer.

Ce que nous défendons

La formation est un droit humain. Chaque enfant, chaque jeune et chaque adulte doit pouvoir bénéficier d'une offre de qualité à tous les niveaux, sur la base de ses capacités et indépendamment de son lieu de résidence, de son genre, de sa nationalité et de son origine sociale. Au sein de la population, il existe un fort potentiel pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Les exigences du monde du travail et les offres de formation doivent toutefois être mieux coordonnées. Les outils de postqualification destinés aux adultes existent, mais ils doivent être accessibles pour tout le monde, compatibles avec les obligations familiales et professionnelles et financièrement abordables. Les possibilités de formation continue pour toutes et tous à chaque étape de la vie, fondées sur les compétences et l'expérience acquises, revêtent une importance cruciale. Avoir des enseignant-es et des spécialistes de la formation bien formé-es, qui assument leur tâche dans des conditions de travail motivantes, est essentiel pour l'égalité des chances. Les coupes budgétaires mettent celle-ci en danger.

Les acquis du PS

Le PS a à la fois inspiré et influencé de manière déterminante les travaux relatifs à la nouvelle loi destinée à améliorer les mesures permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle ou formation ainsi qu'à améliorer l'égalité des chances pour les enfants d'âge préscolaire. L'objectif de cette loi est de mettre en place un réseau de crèches et d'écoles à horaire continu sur l'ensemble du territoire, de réduire les coûts élevés de l'offre et de définir des normes de qualité. La nouvelle loi vise également à soutenir des projets d'encouragement précoce, un thème sur lequel le PS a un temps et une longueur d'avance depuis des années. « Encouragement précoce » ne signifie pas enseigner la lecture aux enfants de trois ans, mais soutenir individuellement le

développement d'un enfant, sa santé et son bien-être. Si les thèmes de la formation continue et de l'égalité des chances sont présents dans le débat public, c'est grâce au PS. Le PS a également contribué de manière décisive à ce que le financement fédéral actuel de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière pour les adultes soit maintenu et que les lacunes dans l'agenda de l'intégration soient comblées.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Pour le PS, l'objectif central est d'atteindre l'égalité des chances pour tous les enfants et tous les jeunes en ce qui concerne l'encouragement précoce, l'entrée à l'école enfantine, l'intégration, les transitions entre les niveaux de formation ainsi que le lien entre le foyer parental et l'encadrement.
- Il faut des offres de prise en charge de qualité pour tous les enfants et toutes les jeunes ainsi que des offres d'accompagnement jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Les contributions des parents doivent être financièrement supportables pour toutes les familles.
- L'importance de la voie de formation duale doit être largement reconnue. Une obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans et une garantie de formation jusqu'à l'âge de 25 ans contribuent à ce que les jeunes qui ont plus de difficultés à l'école puissent également obtenir un diplôme du secondaire II.
- La part des adultes peu qualifiés et peu rémunérés dans la formation professionnelle continue doit être considérablement augmentée. Pour cela, il faut de nouveaux modèles de financement, notamment pour les personnes qui gagnent peu et les adultes ayant des obligations d'entretien. De plus, les expériences et les compétences doivent également pouvoir être validées de manière modulaire. L'objectif du PS est de permettre aux gens de rester dans le processus de travail dans de bonnes conditions et de faire face aux défis de la numérisation de manière constructive, ainsi que d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre en exploitant mieux le potentiel national.
- La participation des adultes aux offres de formation continue dans le domaine des compétences de base doit au moins doubler d'ici à 2028 par rapport à la participation qui sera enregistrée en 2024.
- Les conditions-cadres en vigueur à l'école doivent également garantir l'égalité des chances. Il s'agit notamment de maximiser la taille des classes et d'améliorer les conditions de travail en faisant appel à des spécialistes. L'objectif doit être un modèle intégratif jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire. Les écoles à journée continue gratuites doivent devenir la norme.
- La mobilité scolaire et les échanges en Suisse et à l'étranger doivent être davantage encouragés à tous les niveaux scolaires dans le but de développer la compréhension d'autres cultures et langues.

Contexte

La prospérité de la Suisse repose sur l'excellence de la science, de la recherche et de l'innovation. Celle-ci est menacée, parce que la Suisse n'est plus associée aux grands programmes de coopération européens comme Horizon Europe, Erasmus+, Digital Europe et Creative Europe en raison de sa politique européenne mal orientée et malavisée. En Suisse, l'accès au degré tertiaire est encore trop fortement marqué par l'origine, ce qui est contraire à l'égalité des chances. L'une des raisons à cela est l'inégalité de financement. La plupart des fonds publics vont au secteur académique, alors que le financement de la formation professionnelle supérieure dépend encore en grande partie de la capacité financière privée des participant-es.

Ce que nous défendons

Les écoles polytechniques fédérales (EPFL et EPFZ), les universités et les hautes écoles spécialisées (tertiaire A) ainsi que la formation professionnelle supérieure (tertiaire B) sont des domaines centraux et équivalents de notre système de formation. La qualité de l'enseignement doit être maintenue au plus haut niveau dans tous les domaines. Cela suppose des moyens suffisants, de meilleures conditions de travail pour la relève au niveau du corps intermédiaire, souvent précarisée aujourd'hui, un grand soin dans le choix des enseignant-es et une bonne mise en réseau avec la société et l'économie aux niveaux national et international. Les défis tels que le changement climatique, la mondialisation ou la numérisation nécessitent une recherche en réseau interdisciplinaire et internationale. Les fonds de tiers jouent un rôle de plus en plus important pour les établissements d'enseignement supérieur. Le financement privé ne doit toutefois pas remettre en question la liberté d'enseignement et de recherche. Le système de bourses d'études doit être matériellement harmonisé dans l'ensemble de l'enseignement supérieur, dans le but de garantir l'égalité des chances. L'association complète aux programmes de formation et de recherche de l'UE reste une condition essentielle au maintien et au développement d'un pôle éducatif et scientifique suisse fort.

Les acquis du PS

Le PS a contribué à plusieurs reprises à l'obtention de majorités claires au Parlement en faveur d'une association complète et rapide de la Suisse aux grands programmes de formation et de recherche de l'UE. En ce qui concerne les crédits pour la formation, la recherche et l'innovation, le PS s'est engagé avec succès pour un financement suffisant et global et contre des coupes dans certains domaines. Le PS a soutenu l'introduction des titres de «*professional master*» et de «*professional bachelor*» dans la formation professionnelle supérieure. En outre, le PS s'est engagé en faveur d'une loi moderne sur l'innovation et a encouragé la coopération en matière

de recherche en faisant adhérer la Suisse à des organisations et à des programmes européens et mondiaux.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- La priorité absolue sera donnée à une politique européenne qui permette une association complète et rapide de la Suisse aux grands programmes de coopération européens dans le domaine de la recherche, de la formation et de l'innovation.
- Le crédit d'encouragement à la formation, à la recherche et à l'innovation (crédit FRI) doit être doté de moyens suffisants. Les réductions au profit d'une augmentation des dépenses de l'armée sont inacceptables. Le financement privé de l'enseignement et de la recherche ne doit pas entraîner de trafic d'influence. Cela suppose de la transparence, notamment en ce qui concerne les décisions relatives au personnel, les méthodes de recherche et la liberté de publication.
- La recherche appliquée doit davantage contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations unies. La qualité de la recherche doit répondre aux exigences les plus élevées en comparaison internationale.
- Le système de bourses de la Confédération doit être développé et contribuer dans tous les domaines à une plus grande égalité des chances et à l'exploitation du potentiel de main-d'œuvre qualifiée indigène. Les frais d'inscription ne doivent pas être augmentés et doivent être aménagés de manière non discriminatoire.
- Les résultats de la recherche doivent être publiés dans des publications auxquelles le public pourra accéder facilement. Le libre accès doit être la norme pour toutes les institutions.
- La formation professionnelle supérieure représente un système unique en son genre de qualification professionnelle continue et doit être largement reconnue et financée par les pouvoirs publics, bien plus qu'aujourd'hui. Il faut proposer des offres abordables et axées sur la flexibilité et la modularité, afin qu'elles puissent être suivies parallèlement aux obligations professionnelles et familiales.
- Pour lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui va s'aggraver pour des raisons démographiques et en raison de l'accélération des mutations structurelles, le PS exige une stratégie claire, des moyens financiers nettement plus importants et une meilleure exploitation du potentiel indigène, notamment chez les femmes, la population migrante et les travailleur-euses d'un certain âge.
- La promotion des femmes doit se poursuivre à tous les niveaux et dans tous les domaines, notamment dans les disciplines où la proportion de femmes est statistiquement faible, ainsi que dans les sphères académiques supérieures.

Contexte

Pour des raisons sociales et sociétales, la culture et la politique culturelle revêtent une grande importance et influencent notre vie de diverses manières. La création culturelle contribue largement à faire de la Suisse un pays ouvert et tolérant. En renforçant la diversité des cultures et des langues, notamment par la promotion des langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques, l'encouragement de la culture contribue à la cohésion de notre pays. La culture a un effet positif sur la créativité, la force d'innovation et donc sur l'économie de la Suisse. Elle encourage les débats sociopolitiques actuels et aide à remettre en question ce qui semble aller de soi. La culture reflète la diversité de notre société et l'élargit grâce à des angles d'interprétation innovants. En ce sens, la culture est une composante élémentaire d'une société démocratique.

Ce que nous défendons

Nous accordons une grande importance à la promotion de la diversité culturelle dans la société et au respect des minorités linguistiques et culturelles. La politique culturelle doit renforcer la cohésion et la compréhension entre les différents groupes sociaux et culturels et contribuer à la bonne santé d'une société démocratique et solidaire. Toutes les catégories de la population doivent pouvoir bénéficier d'une offre diversifiée. La participation à la culture doit être ouverte au plus grand nombre. Le traitement numérique de l'information offre un grand potentiel d'innovation, y compris dans le domaine culturel, qui doit être davantage mis à profit pour la participation à la culture. L'école joue elle aussi un rôle majeur dans la transmission de la culture et l'éducation culturelle, la promotion des activités culturelles et le renforcement des compétences en matière de médias. C'est à l'école que de nombreux enfants découvrent les arts visuels, la musique, la littérature, le théâtre, les bibliothèques ou les musées. Ces expériences importantes ne doivent pas être victimes de programmes de démantèlement politiques. Au contraire, les enfants devraient pouvoir les vivre dès l'âge préscolaire.

Les acquis du PS

Le PS a mené en chef de file le débat politique sur le Message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2021 à 2024 et a obtenu que le travail culturel se poursuive dans la même mesure que lors de la période quadriennale précédente. Toutes les demandes de réductions ont pu être rejetées. Le PS a également joué un rôle moteur dans le référendum sur la loi sur le cinéma. Celle-ci prévoit que les services de streaming investissent à l'avenir 4 % du chiffre d'affaires réalisé en Suisse dans la création cinématographique locale et qu'ils présentent dans leur offre au moins 30 % de films ou de séries provenant d'Europe. Le PS a également contri-

bué de manière déterminante à l'obtention d'une majorité parlementaire en ce qui concerne la loi sur la protection de la jeunesse dans les domaines du cinéma et des jeux vidéo.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- La mise en œuvre de la nouvelle loi sur le cinéma doit être suivie et surveillée de près par la Confédération. Cela ne doit en aucun cas affaiblir l'aide au cinéma accordée jusqu'à présent par l'Office fédéral de la culture. La Suisse doit devenir encore plus attractive en tant que pays de production cinématographique grâce à un renforcement de la promotion économique de notre pays et de la promotion de la Suisse comme lieu d'implantation.
- Après la pandémie, la situation de nombreux acteurs culturels est plus précaire que jamais. Des mesures de protection sociale s'imposent.
- Les médias numériques prennent une grande place dans la culture au quotidien. Ils doivent aussi faire partie de la promotion culturelle.
- Les développements européens doivent être intégrés dans les législations culturelles. Cela servira de base pour que la Suisse puisse de nouveau faire partie du programme « Europe créative » (programme-cadre de l'Union européenne (UE) pour l'encouragement aux secteurs audiovisuel et culturel) de l'UE.
- La promotion des échanges scolaires et la compréhension entre les communautés linguistiques doivent continuer d'être encouragées et renforcées au titre de tâches d'importance politique.
- La conservation et l'entretien des biens culturels doivent être suffisamment financés. Les contributions pour la conservation des sites construits, des sites archéologiques et des objets dignes d'être protégés, qui sont fondateurs de l'identité, doivent être dotées de telle sorte que le patrimoine culturel soit préservé des dommages et d'une lente et insidieuse dégradation.
- La collaboration entre la recherche et le développement d'un côté et les disciplines créatives de l'autre doit renforcer l'importance de la culture et des arts pour l'économie et l'innovation.

**GARANTIR L'ÉQUITÉ
FISCALE ET DES
SALAIRES DÉCENTS
POUR TOUTES
ET TOUS**

20 MARCHÉ DU TRAVAIL

Contexte

La situation sur le marché du travail suisse est tendue. Malgré un taux de chômage comparativement faible, le sous-emploi règne et les offres d'emploi ne sont pas en adéquation avec les demandeur-euses d'emploi. En effet : il n'y a pas d'adéquation entre les emplois disponibles et les compétences des demandeur-euses d'emploi. Cet écart tient principalement à l'insuffisance de la formation continue des travailleur-euses dispensée par les entreprises et aux très faibles possibilités de suivre des stratégies de reconversion. En outre, les conditions offertes aux travailleur-euses, notamment aux postes de direction, sont souvent conçues de manière à ne pas permettre de concilier vie professionnelle et vie privée. Enfin, les pressions infondées contre l'immigration posent des problèmes supplémentaires aux entreprises : elles ont des difficultés à trouver les professionnel-les dont elles ont besoin.

Ce que nous défendons

Le PS Suisse s'engage pour que toute personne qui le souhaite puisse trouver un emploi dans son domaine de compétences. À cela s'ajoute la nécessité de garantir l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. Les chômeur-euses et les demandeur-euses d'emploi doivent être soutenu-es dans leur recherche d'emploi, et cela bien au-delà de ce qui est fait aujourd'hui. Pour cela, le travail des offices régionaux de placement (ORP) doit être axé sur une perspective à long terme pour les bénéficiaires de prestations et non sur une recherche d'emploi à court terme. Les entreprises qui licencient des personnes doivent en outre être tenues d'assumer une responsabilité lorsque des frais de reconversion sont engagés. Nous demandons en outre que les entreprises qui licencient des collaborateur-trices sans raison valable alors qu'elles réalisent des bénéfices aient l'obligation de rendre des comptes. Enfin, les secteurs porteurs, de la transition énergétique à la numérisation, doivent être développés afin de renforcer l'emploi dans ce domaine à l'intérieur de notre pays.

Les acquis du PS

Au cours de la dernière législature, les principaux acquis couronnant le travail du PS ont été le renforcement de la protection des travailleur-euses, mais aussi le soutien apporté aux entreprises, aux PME et aux indépendant-es pendant la pandémie de coronavirus. Le PS a pleinement soutenu ou directement lancé lui-même toutes les mesures qui ont permis à l'économie de surmonter la crise de la meilleure manière possible. Nous avons également contribué de manière significative à ce que les travailleur-euses puissent conserver un niveau de revenu décent, même dans cette situation tendue.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Les prestations des offices régionaux de placement pour davantage de possibilités de reconversion et avec des perspectives à long terme doivent être développées de manière significative.
- Le PS s'engage pour que les entreprises qui licencient des collaborateur-trices sans raison valable doivent en assumer la responsabilité financière. Cela est particulièrement vrai lorsque des personnes de plus de 55 ans ou des personnes qui n'ont pas bénéficié d'une formation initiale ou continue suffisante sont concernées.
- Nous visons une réduction du temps de travail sans perte de revenu. Pour cela, nous demandons des expériences pilotes avec une semaine de quatre jours ou une réduction du temps de travail. Les entreprises socialement innovantes dans le domaine de la gestion du temps de travail doivent recevoir des fonds de soutien pour leur travail.
- Nous demandons que le droit au financement de la formation professionnelle continue par l'entreprise et la possibilité de prendre un congé sabbatique soient introduits à tous les âges. En outre, nous nous engagerons pour le renforcement des droits des personnes qui doivent travailler à des conditions salariales précaires ou selon des horaires irréguliers (dans le sens d'un supplément de salaire).
- Il faut développer la base juridique autour du télétravail, en protégeant le temps libre des travailleur-euses tout en rendant possible une réelle flexibilité qui facilite notamment la conciliation entre vie privée et vie professionnelle.
- Nous demandons un soutien public pour les secteurs innovants et prometteurs, porteurs d'avenir pour la Suisse, soutien devant être assorti de conditions sociales (telles que des horaires de travail flexibles ou réduits, l'autonomie et la participation de la main-d'œuvre).

Contexte

La Suisse traverse actuellement une grande crise du pouvoir d'achat. Les salaires ont moins augmenté par rapport à la productivité. Et un élément n'arrange rien à tout cela, à savoir que les salaires moyens et bas ont augmenté beaucoup plus faiblement que les salaires élevés. En outre, la majeure partie de la croissance des revenus s'est concentrée sur les détenteur-trices de capitaux. En Suisse, la fortune des plus riches a augmenté en un an autant que les salaires du reste de la population en plus de 30 ans. Cette hausse insuffisante des salaires, associée à des rendements plus élevés du capital, entraîne des coûts nettement plus élevés pour la classe moyenne et les ménages à revenus modestes. Les salaires réels de 90% de la population ont donc massivement baissé.

Ce que nous défendons

Le PS s'engage pour que la productivité, le progrès et la création de valeur dans notre pays profitent aux personnes. Or, aujourd'hui, toute la croissance de la productivité est utilisée pour augmenter les bénéfices des entreprises et les salaires très élevés, tandis que les travailleur-euses voient leurs salaires stagner ou, pire, sont licencié-es en cas de coup dur. Les salaires des travailleur-euses doivent absolument être augmentés, afin de protéger leur pouvoir d'achat. Pour cela, nous demandons l'introduction de salaires minimaux. De plus, des incitations ciblées et efficaces doivent être mises en place pour les conventions collectives de travail (CCT). Des mécanismes de contrôle stricts de l'égalité salariale doivent nous aider à faire en sorte que les revenus des femmes soient augmentés. En effet, elles gagnent toujours nettement moins que les hommes pour le même travail et/ou la même quantité de travail. Enfin, le pouvoir de négociation des travailleur-euses doit être renforcé dans les négociations entre partenaires sociaux. Il est également important de calculer le coût de la vie de manière équitable, en créant un indice des prix qui se base sur les réalités de la classe moyenne et des ménages à revenus modestes. Pour cela, nous voulons introduire l'obligation d'indexer les salaires.

Les acquis du PS

Pendant la pandémie de coronavirus, le PS a réussi à garantir le maintien du niveau des salaires les plus bas, même pendant la période de réduction du temps de travail, en maintenant une indemnisation à hauteur de 100% du revenu. Les mesures proposées par le PS ont en outre permis de préserver des emplois. Enfin, le PS a défendu avec succès les revenus des personnes les plus précaires et des travailleur-euses temporaires. Néanmoins, nous n'avons pas réussi à protéger toutes les personnes ayant subi des pertes économiques en raison de la pandémie. Le PS a continué de s'engager fortement pour que le niveau des salaires en Suisse soit maintenu et ne

soit pas mis en danger par des accords internationaux qui auraient créé une situation de concurrence beaucoup plus marquée.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS s'engagera avec vigueur pour que l'égalité salariale entre femmes et hommes devienne enfin réalité.
- En outre, le PS s'engagera pour l'introduction de salaires minimaux et démontrera que cette pratique est bonne pour l'emploi et le pouvoir d'achat.
- Nous voulons créer des incitations pour inclure des normes salariales élevées dans les conventions collectives de travail et, de manière générale, pour adopter davantage de conventions collectives de travail. Les organisations patronales qui refusent les conventions collectives de travail ou qui n'acceptent que des propositions ne respectant pas un standard minimum doivent être sanctionnées. Nous voulons y parvenir par exemple en introduisant un salaire minimal au niveau national.
- Les professions dans lesquelles la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est particulièrement marquée doivent être revalorisées. Il ne suffit pas de spéculer sur le fait que la forte concurrence sur le marché du travail va arranger les choses. Nous demandons donc une amélioration efficace des conditions de travail.
- La BNS doit respecter la Constitution et mener une politique qui ne provoque pas de récession économique, mais qui, au contraire, préserve les emplois.

Contexte

Le Conseil fédéral dresse actuellement un tableau sombre des finances fédérales pour la nouvelle législature : à partir de 2024, il s'attend à des déficits de plusieurs milliards en raison des dépenses supplémentaires prévues et de la baisse des recettes qui se profile. Pourtant, à y regarder de plus près, les charges supplémentaires redoutées ne sont pas particulièrement inquiétantes. En effet, les éventuels besoins d'assainissement sont considérables, mais pas extraordinaires. En revanche, il est inquiétant de constater que les marges de manœuvre financières du budget deviennent très étroites. Toutefois, en prenant des décisions parlementaires telles que celles relatives à la gestion des dettes liées au coronavirus, le Parlement s'est inutilement lié les mains.

Ce que nous défendons

La politique des caisses vides est d'autant plus choquante que la Suisse présente des finances solides et un endettement public extrêmement faible en comparaison internationale. Le revers de cette « médaille » est le manque d'investissements. Tout le contraire de ce à quoi le PS aspire : un État fort qui réalise des investissements dans l'intérêt des générations futures. Objectifs : lutter contre le changement climatique en transformant la production d'énergie et la mobilité, préserver la biodiversité, garantir la sécurité sociale et les soins de santé, faire progresser l'égalité, renforcer le pouvoir d'achat, promouvoir la formation et la recherche ainsi que combattre et éliminer la pauvreté en Suisse et à l'étranger.

Le PS préconise des finances publiques équilibrées à long terme. En période de crise, comme celle que nous vivons actuellement, il faut utiliser, en plus des recettes courantes, l'argent épargné pendant la phase de boom. En période de boom, il s'agit d'accumuler de nouveau des réserves en prévision des périodes de crise. Les programmes d'austérité sont inutiles du point de vue de la politique financière, peu pertinents du point de vue économique, et ils mettent en péril la demande intérieure, en particulier pendant les phases de transition. Dans sa forme actuelle, la mise en œuvre restrictive du frein à l'endettement conduit à des réductions excessives et disproportionnées des dépenses et doit donc être corrigée.

Les acquis du PS

Au cours de la dernière législature, la politique financière a été fortement marquée par la pandémie de coronavirus. Les dépenses pour faire face à la crise se sont élevées à plus de 30 milliards de francs, dont la plus grande partie a servi à préserver les emplois et à atténuer l'effondrement économique (entre autres : réduction de l'horaire de travail (RHT), cas de rigueur, etc.). Les dépenses liées au coronavirus ne grèvent pas le budget ordinaire de la Confédération, mais les dettes qui en résultent

devront être réduites au cours des six prochaines années par des soldes de crédits et des distributions de la Banque nationale. Les éventuelles distributions supplémentaires de la Banque nationale doivent également être utilisées pour réduire la dette. Au Conseil national, le PS a réussi à empêcher une réduction encore plus sévère de la dette.

Par ailleurs, le PS a combattu avec succès de nombreuses baisses d'impôts par référendum – par exemple : la suppression du droit de timbre sur les émissions de capital propre, la suppression partielle de l'impôt anticipé ou la déduction des frais de garde des enfants par des tiers. Cependant, toutes les réductions d'impôts ou de recettes n'ont pas pu être évitées – par exemple, la suppression des droits de douane industriels.

Les attaques annuelles contre le personnel fédéral ont dans leur grande majorité pu être évitées.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le frein à l'endettement doit être corrigé pour que ce corset des dépenses n'empêche pas les investissements nécessaires au maintien du pouvoir d'achat, à la transition énergétique, au service public et à la garantie des bases de vie. En premier lieu, il convient de stabiliser le taux d'endettement.
- Les investissements et les dépenses non planifiables non prévisibles, comme la gestion des conséquences de la guerre en Ukraine, doivent être totalement exclus du frein à l'endettement.
- L'établissement du budget par le Conseil fédéral ne doit pas restreindre inutilement la marge de manœuvre du Parlement ; il faut fondamentalement réduire les reliquats de crédits.
- Les projets phares déjà décidés, tels que l'initiative pour l'allègement des primes (qui vise à renforcer le budget des ménages à bas et moyens revenus), la mise en œuvre du contre-projet à l'initiative pour les glaciers ou la mise en œuvre du contre-projet à l'initiative pour la biodiversité, doivent être financés et dotés de moyens suffisants. D'autres investissements importants pour l'avenir doivent être possibles.
- Le PS combattra toute réduction des prestations et toute attaque contre les dépenses liées. Il s'agit en outre de garantir les recettes. Nous combattons donc les projets dont l'objectif est de les réduire.
- La concurrence fiscale intercantonale excessive doit être davantage réduite.

23 SYSTÈME FISCAL

Contexte

Un système fiscal équitable et simple est une condition préalable à la confiance des citoyen·nes dans l'État. Ces dernières années, la majorité bourgeoise a surtout réduit les impôts des entreprises et des détenteurs de capitaux. Or, contrairement au credo néolibéral, des impôts et des charges sociales peu élevés n'entraînent pas automatiquement une croissance économique plus forte. Ce qui est décisif, c'est plutôt l'utilisation judicieuse des recettes fiscales, par exemple pour investir dans la transformation écologique, les infrastructures, l'éducation et le service public.

Ce que nous défendons

Le PS aspire à un système fiscal équitable, qui empêche le fossé entre riches et pauvres de se creuser. L'imposition doit être alourdie là où la fortune s'accumule sans que des prestations de travail soient fournies, c'est-à-dire en cas d'héritage, de gains en capital, d'intérêts et de gains immobiliers ainsi que de transactions financières. Les niches fiscales, telles que l'imposition forfaitaire, doivent être supprimées et les déductions fiscales réduites au minimum.

Les acquis du PS

Grâce au PS, les électeur·rices ont rejeté la réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III) – et cela clairement, par 59,1 % des suffrages. Ce projet aurait dû poursuivre la spirale des baisses d'impôts des réformes fiscales précédentes. Grâce à la victoire du référendum, le PS a pu faire passer au Parlement un projet qui, au niveau fédéral, a conduit à une imposition plus élevée des groupes internationaux (jusqu'à cette date: sociétés à statut spécial), a corrigé le principe de l'apport en capital et a augmenté l'imposition des dividendes. En outre, un financement supplémentaire de l'AVS de plus de 2 milliards de francs par an a été obtenu à titre de compensation sociale pour le projet fiscal. Avec le succès des référendums contre l'abolition partielle des droits de timbre, la réforme de l'impôt anticipé et l'« arnaque de la déduction pour enfants », le PS a poursuivi sa politique visant à garantir les recettes de l'État et une imposition équitable du capital. En lançant un référendum contre la taxe au tonnage, il poursuivra cette politique.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS veut une taxe sur les transactions financières coordonnée au niveau international. Cette taxe doit contribuer à financer les investissements dans les domaines de la recherche et de la formation ainsi que pour la transition énergétique. Elle constitue aussi un instrument permettant d'endiguer les opérations spéculatives improductives.
- Il faut en outre introduire un impôt national sur les successions et une augmenta-

tion des impôts sur les très grandes fortunes. Les recettes ainsi obtenues doivent servir à augmenter les rentes AVS (financement de l'AVS: augmentation de la part de la Confédération conformément à l'art. 112 al. 4 de la Constitution). Afin d'atteindre l'équité fiscale – et l'égalité – le PS s'engage en outre pour l'introduction d'une imposition indépendante de l'état civil.

- Il s'agit notamment d'introduire un impôt progressif sur les gains en capital pour corriger le déficit d'imposition des plus-values boursières, des titres et des valeurs réelles. Les revenus du capital doivent être plus fortement imposés que ceux du travail. En outre, les taux d'imposition des entreprises doivent être harmonisés dans toute la Suisse.
- La coopération suisse au développement doit contribuer à la mise en place de systèmes fiscaux performants et transparents dans les pays partenaires de la Suisse qui luttent réellement contre l'évasion fiscale. Il est particulièrement urgent de mettre en place des stratégies efficaces de lutte contre l'évasion fiscale dans le négoce de matières premières.
- Quiconque détient des comptes et des sociétés-écrans dans des pays à faible fiscalité ou/et des places offshore doit les faire enregistrer et divulguer les noms des ayants droit économiques. Toutes les transactions financières avec des sociétés offshore doivent être soumises à un impôt de garantie dont le remboursement ne pourra être demandé qu'une fois que la transparence fiscale sera totale.
- La Suisse doit prendre des précautions efficaces aux niveaux national et international à un stade précoce, afin d'éviter que les cryptomonnaies ne soient utilisées pour l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent et d'autres flux financiers illicites.
- Le PS salue la réforme fiscale de l'OCDE visant à taxer les géants du numérique comme Google, Amazon et Facebook. Cela dit, un impôt minimum pour les grands groupes dont le chiffre d'affaires dépasse 750 millions d'euros ne peut être qu'un début. Il est important que les recettes supplémentaires générées par cet impôt reviennent en majeure partie à la Confédération et non aux cantons à faible fiscalité. Le premier pilier vise à redistribuer les droits d'imposition de l'État de résidence vers les États dits de marché, où les entreprises réalisent des bénéfices sans être physiquement présentes.
- Il faut davantage de contrôles et d'instruments pour sanctionner l'évasion fiscale. En outre, une surveillance efficace doit empêcher les cantons d'accorder des exonérations et des allègements fiscaux en violation de la loi sur l'harmonisation fiscale (loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes).
- Nous avons besoin de disposer enfin de données fiscales fiables, afin de pouvoir évaluer l'impact des projets fiscaux. La Confédération doit ici donner des directives, les cantons doivent fournir des informations.

24 PLACE FINANCIÈRE

Contexte

Des établissements financiers stables sont un élément important de l'économie. Ils assurent une partie du trafic des paiements (opérations de paiement, transactions) et fournissent les moyens nécessaires pour que l'économie et les entreprises puissent se développer. C'est trop peu le cas aujourd'hui. De nombreux crédits sont consacrés à des investissements peu durables. De nombreuses activités spéculatives sont menées qui n'ont pas grand-chose à voir avec l'économie réelle. Tout cela comporte un risque considérable pour la stabilité économique de notre pays. C'est pourquoi des rectifications supplémentaires s'imposent. L'important est que les grandes banques suisses disposent de suffisamment de fonds propres pour pouvoir faire face à une crise financière sans aide de l'État. Comme l'a montré le rachat de Credit Suisse par UBS avec le soutien de l'État, en mars 2023, les réglementations édictées depuis la crise financière de 2008 sont loin d'être suffisantes.

Ce que nous défendons

En Suisse, les grandes banques bénéficient toujours d'une garantie de fait de l'État involontaire («*too big to fail*»). La reprise de Credit Suisse par UBS, garantie par l'État, en est le dernier exemple. Cela mène à des incitations inopportunes. Les coûts sont à la charge de la société. Le remède le plus efficace est d'augmenter massivement les ressources propres. La stratégie de l'argent blanc pour l'ensemble de la place financière a fait ses preuves et doit être poursuivie. Les flux financiers illicites («*illicit financial flows*») doivent être combattus efficacement sous toutes leurs facettes (blanchiment d'argent, acceptation de fonds issus de la corruption, évasion fiscale). L'ensemble des banques et autres intermédiaires financiers en Suisse doivent renoncer à la gestion de fortune avec des fonds non déclarés/imposés (indépendamment du pays d'origine). La Suisse doit continuer de développer l'échange automatique de renseignements (EAR) dans le cadre de l'OCDE. Nous ne pouvons pas nous permettre de mener des combats d'arrière-garde désespérés et coûteux pour l'économie nationale en faveur d'un secret d'évasion fiscale depuis longtemps dépassé à l'intérieur du pays.

Les acquis du PS

Au niveau international, une stratégie habile du PS (pas d'impôt libérateur, mais l'échange automatique de renseignements (EAR)) a permis de mettre en œuvre la stratégie de l'argent blanc exigée par une multitude d'accords d'EAR. Afin qu'un éventuel assainissement et une éventuelle liquidation ne soient pas à la charge du contribuable, les nouvelles dispositions «gone concern» (cessation de l'exploitation, liquidation) ont encore renforcé les exigences en matière de fonds propres pour les banques d'importance systémique, ce que nous avons soutenu.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Il faut continuer de réduire le risque systémique des grandes banques en rendant plus strictes les prescriptions en matière de fonds propres. En ce qui concerne le ratio de fonds propres, le PS exige un noyau dur (capital de base) d'au moins 20%.
- La surveillance des marchés financiers doit être renforcée par des ressources en personnel suffisantes et des expert-es indépendant-es, afin de mieux contrôler les institutions financières (y compris les assurances).
- La fortune considérable des investisseurs institutionnels (caisses de pension, AVS, SUVA et BNS) doit être investie dans des placements durables. Les investissements éthiquement condamnables et destructeurs pour l'environnement, comme l'extraction de combustibles fossiles, doivent être exclus. Le marché financier doit s'aligner sur les objectifs de durabilité, dans l'octroi de crédits comme dans la politique d'investissement.
- Le secteur non bancaire est gigantesque et mal réglementé. Les risques sont considérables. Le Parlement doit charger le Conseil fédéral, et en particulier le SFI (Secrétariat d'État aux questions financières internationales), d'agir dans ce domaine.
- La stabilité monétaire et le plein emploi doivent enfin devenir des objectifs de même importance pour la politique monétaire suisse. La Banque nationale doit s'engager à respecter l'objectif climatique de Paris.
- Une part appropriée des bénéfices réalisés par la BNS sur ses réserves de devises doit bénéficier au système de prévoyance. À cet effet, la création d'un fonds souverain doit être envisagée.
- L'échange automatique de renseignements (EAR) doit aussi être introduit au niveau national. Les banques ne doivent pas communiquer seulement aux pays étrangers, mais aussi aux autorités fiscales suisses, le solde et le revenu des comptes de leurs clients.
- Au niveau international, ou du moins européen, il faut faire avancer l'introduction d'une taxe sur les transactions financières. La Suisse, en tant que place financière importante, doit s'engager dans ce sens au sein des institutions et organes internationaux.
- Nous demandons des règles de transparence dans le droit comptable des entreprises multinationales, afin d'empêcher le transfert des bénéfices vers des pays à faible fiscalité et de pouvoir lutter efficacement contre la corruption («*country by country reporting*»). Nous soutenons l'idée d'une imposition pays par pays en fonction de la valeur ajoutée produite, comme le prévoit l'OCDE avec le projet BEPS («*base erosion and profit shifting*»)/Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices).

**ASSUMER SES
RESPONSABILITÉS
QUANT À LA PAIX, À
LA JUSTICE GLOBALE
ET À LA COHÉSION
EN EUROPE**

25 MIGRATION ET ASILE

Contexte

Le nombre de conflits et de guerres augmente dans le monde entier : la guerre civile en Syrie dure depuis plus d'une décennie, les talibans ont instauré un régime de terreur en Afghanistan et, en raison de la guerre d'agression contre l'Ukraine menée par le gouvernement russe en violation du droit international, notre continent est confronté au plus grand mouvement de fuite depuis la Seconde Guerre mondiale. Dans le monde, plus de 100 millions d'êtres humains se sont retrouvés de force sur les routes de l'exil. Pourtant, il s'en faut de beaucoup que tous les pays européens soient prêts à trouver une réponse humaine et solidaire à ce défi. En tant que pays européen enclavé, la Suisse a elle aussi la responsabilité morale de contribuer de manière appropriée à une répartition solidaire des personnes en fuite à l'intérieur de l'Europe. Enfin, la Suisse est également dépendante de la migration sur le plan économique. Cela n'empêche pas les forces conservatrices de droite, dans notre pays, de mener depuis longtemps une politique d'exclusion et de démantèlement des droits des migrant-es et des étranger-ères.

Ce que nous défendons

Le PS s'engage en faveur d'une politique des étranger-ères et de l'asile fondée sur l'humanité et la solidarité. Nous sommes prêt-es à relever les défis liés à la migration. Les problèmes qui surviennent ne peuvent pas être résolus par l'exclusion et la discrimination, mais nécessitent au contraire des efforts d'intégration accrus de la part de toutes les parties concernées. Toutes les personnes en fuite dont la vie, l'intégrité physique ou la liberté personnelle sont menacées doivent bénéficier d'une protection. La situation désastreuse des personnes en fuite rend nécessaire un accueil généreux en concertation avec les autres États européens. Ainsi, il faut une égalité de traitement pour toutes et tous les réfugié-es menacé-es par la guerre et la crise (principe « la menace plutôt que l'origine »). Parallèlement, il faut lutter avec détermination contre les passeurs et la traite d'êtres humains. Il est également urgent de s'attaquer efficacement aux causes de la fuite. La politique commerciale et fiscale de la Suisse a ici une responsabilité particulière.

Les acquis du PS

Grâce au PS, la naturalisation facilitée de la troisième génération a été introduite et approuvée par le peuple en votation populaire. La révision de la Loi fédérale du 16 décembre 2005 sur les étrangers et l'intégration (LEI) a permis d'apporter des améliorations dans le domaine de la politique d'intégration. Lors de la mise en œuvre de l'initiative contre l'immigration de masse, le PS s'est engagé avec succès pour une application conforme au droit international et proportionnée (priorité aux chômeur-euses). L'amélioration de l'accès des sans-papiers à la formation profession-

nelle est le fruit d'une proposition du PS. Il en va de même pour le projet visant à améliorer la protection des migrant-es contre la violence domestique (LEI 50).

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Au lieu du statut F d'« admission provisoire » utilisé jusqu'à présent, il faut créer un nouveau statut d'« admission à titre humanitaire/admission pour motifs humanitaires » (statut H). L'autorisation de séjour doit être octroyée après cinq ans, à condition qu'il n'y ait aucun motif de révocation et que la personne soit intégrée. La création de ce nouveau statut H doit permettre d'envisager une augmentation du forfait global versé par la Confédération aux cantons.
- La Suisse doit offrir une protection à un nombre suffisant de personnes, de manière solidaire et en collaboration avec les États européens. Elle développera à cet effet des structures d'accueil qui garantissent l'intégration rapide des réfugié-es reconnu-es.
- La Suisse doit s'engager pour des voies de fuite sûres au niveau international et veiller à ce que plus aucun fugitif ne perde la vie en Méditerranée, par exemple en réintroduisant l'asile dans les ambassades. Les personnes qui prennent part à des sauvetages en mer ne doivent pas être criminalisées. Parallèlement, la Suisse doit participer à la mise en place d'un système de répartition plus solidaire et plus équitable au sein des pays signataires du Règlement de Dublin (États Dublin).
- La Confédération, les cantons et les communes doivent soutenir, coordonner et accompagner plus activement l'hébergement des personnes en fuite dans des familles d'accueil et des logements privés. Les particuliers et les personnes en fuite doivent être davantage soutenus dans leurs démarches de médiation, de placement, d'attribution et de contact avec les autorités. Les particuliers doivent être rémunérés de manière uniforme et appropriée pour leurs prestations.
- Pour les sans-papiers qui sont en Suisse depuis longtemps et qui s'y sont bien intégrés, il faut créer une possibilité de légalisation qui va nettement plus loin que les réglementations cantonales actuelles sur les cas de rigueur.
- La lutte contre le racisme et l'antisémitisme doit être renforcée à tous les niveaux, en particulier dans l'espace numérique. L'utilisation publique de moyens de propagande, notamment du national-socialisme ou d'une association visant à rabaisser ou à dénigrer systématiquement les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion, doit être punie.

Contexte

Depuis les débuts de l'UE, les crises ont contribué au développement continu de l'Union – et tel est encore le cas aujourd'hui. L'époque de la mondialisation sans frontières semble certes révolue pour le moment, mais cela ne signifie pas pour autant qu'une nouvelle ère de protectionnisme et de nationalisme ait commencé : la pandémie de coronavirus et la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ont plutôt conduit à une plus grande intégration européenne. Comme le montrent l'achat commun de vaccins contre le coronavirus ou les sanctions historiques de grande ampleur prises par l'UE à l'encontre de la Russie, l'Europe se considère de nouveau et de plus en plus comme une communauté partageant un destin commun. Bien que la prospérité de la Suisse soit directement liée à celle de l'Europe, les relations avec l'UE se sont encore détériorées. Le PS estime que cette situation est intenable : il faut de toute urgence développer et intensifier les relations avec l'UE.

Ce que nous défendons

Le PS s'engage pour un renforcement et un développement du processus d'intégration européenne sur le terrain sécurisé de la communauté de valeurs européenne. Notre objectif est et reste une Europe démocratique, sociale et écologique, au service de toutes et tous. Dans cette optique, le PS s'engage pour le développement continu de relations harmonieuses – régies par des traités – entre la Suisse et l'UE. Les droits de participation politique de la Suisse au niveau européen doivent être étendus, la libre circulation des personnes doit être aménagée de manière plus équitable et les réformes internes nécessaires en Suisse doivent être entreprises. Une politique d'ouverture ne sera couronnée de succès que si ses fruits sont équitablement répartis, si les coûts inévitables sont minimisés et atténués, et si des conditions de travail et des salaires décentes sont garantis pour toutes et tous.

Les acquis du PS

Le PS a largement contribué à faire échouer l'« initiative de limitation » (initiative populaire fédérale « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) ») de l'UDC. Celle-ci aurait signifié la fin de la libre circulation des personnes avec l'UE, et elle a été clairement rejetée dans les urnes en septembre 2020 par 61,7 % des votant-es. En mai 2021, le Conseil fédéral a mis fin aux négociations avec l'UE sur un accord-cadre, ce que le PS considère comme une grave erreur. Depuis lors, nous faisons pression sur le Conseil fédéral pour qu'il reprenne les négociations au plus vite. Les discussions exploratoires avec l'UE semblent certes s'éterniser, mais des progrès substantiels sont à attendre.

Enfin, le PS a été le moteur de l'adoption par la Suisse des sanctions de l'UE contre la Russie. Le PS a ainsi pu contribuer à ce que la Suisse soit perçue comme faisant partie de la communauté des États qui respectent le droit international.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS s'engage pour la poursuite globale de relations harmonieuses, régies par des traités, entre la Suisse et l'UE. Le retour à l'ancienne voie « bilatérale » n'est plus envisageable. Une érosion des relations, voire une rupture, serait fatale.
- Le PS plaide pour un plus grand sens des réalités dans l'évaluation des relations entre la Suisse et l'UE. Il est essentiel d'entamer rapidement des négociations et de conclure un ou plusieurs accords mutuellement acceptables sur les questions institutionnelles. Des réformes internes à la Suisse sont nécessaires, afin que l'ouverture profite à tout le monde et pas seulement à quelques privilégié-es, grâce à une protection efficace des salaires.
- Si les questions institutionnelles ne sont pas résolues, on peut craindre l'érosion et la non-reconduction d'accords existants. De plus, la conclusion d'autres accords importants pour la Suisse dans le domaine du marché intérieur (accord sur l'électricité notamment) sera remise en question, tout comme la participation aux programmes de coopération en dehors du marché intérieur. 37 programmes de ce type sont en cours dans le cadre financier de l'UE pour la période 2021–2027. Les deux plus importants sont Horizon Europe (coopération en matière de recherche) et Erasmus+ (échange d'étudiant-es et d'apprenti-es). Les États de l'EEE peuvent participer à 14 de ces programmes de l'UE. Rester à l'écart présenterait de gros inconvénients pour la Suisse.
- Il faut un débat sur de nouveaux modèles d'intégration européenne avec la participation et l'implication de la Suisse. Nous continuons de considérer l'adhésion à l'UE comme la meilleure option. Il faut s'opposer au sentiment anti-européen et rappeler l'importance fondamentale pour la Suisse d'une coopération européenne et mondiale fondée sur des règles.

DROIT INTERNATIONAL ET POLITIQUE MULTILATÉRALE

Contexte

Après la fin de la guerre froide, la politique étrangère de la Suisse s'est modernisée. Depuis les années 1990, elle s'inspire pour l'essentiel des normes fondamentales des Nations-Unies que sont la paix, le renforcement des droits humains et le développement durable. Malheureusement, une bonne partie du grand public ne s'en est guère rendu compte. Il était donc d'autant plus facile pour les cercles nationalistes de droite sévissant en Suisse d'imiter Poutine, Orban et Erdoğan et de ressusciter les mythes nationalistes d'une Suisse prétendument indépendante et souveraine que l'on croyait révolus depuis longtemps. Mais l'image, entretenue et cultivée avec zèle et ferveur, d'un îlot de paix qui aurait peu – sinon rien – à voir avec les grands problèmes du monde se révèle une illusion. Cela revient à nier le fait que la Suisse, l'une des plus grandes places financières et de négoce de matières premières au monde et membre du top 20 des puissances économiques, a une grande part de responsabilité dans la résolution des défis mondiaux et européens. Ce n'est pas en faisant cavalier seul, mais en participant largement et de manière engagée au niveau multilatéral que l'on peut défendre efficacement et durablement les intérêts nationaux et renforcer la capacité d'action démocratique.

Ce que nous défendons

Le PS milite pour une politique étrangère active, en réseau avec des partenaires forts, axée sur le multilatéralisme et dotée de suffisamment de ressources. Selon la Constitution (article 54, alinéa 2), la Confédération « contribue notamment à soulager les populations dans le besoin et à lutter contre la pauvreté ainsi qu'à promouvoir le respect des droits humains, la démocratie, la coexistence pacifique des peuples et la préservation des ressources naturelles ». Ces objectifs s'appliquent à toutes les relations extérieures de la Suisse, y compris l'économie extérieure et les questions de sécurité. La cohérence de la politique étrangère doit être sensiblement renforcée. Le PS est favorable à une ONU forte et à des organisations multilatérales solides qui respectent et développent le droit international. Ce n'est pas le droit des puissants qui nous protège, mais le pouvoir du droit.

Les acquis du PS

Soutenue par le PS, la Suisse a renforcé son engagement au sein de l'ONU et siégera pour la première fois au Conseil de sécurité de l'ONU en 2023–24. Dans le contexte de la guerre en Ukraine, le PS s'est engagé avec succès pour que la Suisse ne se cache pas derrière sa neutralité, mais condamne sans équivoque la guerre d'agression, soutienne les sanctions contre la Russie et se range ainsi du côté du droit international et de la majeure partie de la communauté internationale.

Le PS a largement contribué au rôle actif et constructif de la Suisse au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et à la conduite de nombreux dialogues bilatéraux sur les droits humains. Enfin, le PS a été le moteur de la mise en place d'une institution nationale des droits humains.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS souhaite que la Suisse s'implique activement au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et s'engage résolument en faveur des droits humains, du droit international humanitaire et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, ainsi que pour une démocratisation des Nations Unies.
- Une stratégie globale coordonnée et concertée au niveau multilatéral pour la paix, la détente et la justice sociale est aussi nécessaire dans l'ensemble de l'Europe et des pays méditerranéens. Ce ne sont pas l'exclusion et le réarmement qui doivent nous guider, mais l'intégration et la défense d'intérêts communs.
- Le PS se considère comme un parti de défense des droits humains. Les droits humains politiques, sociaux, économiques et culturels sont au cœur de toute société humaine. Ils sont universels et indivisibles; tout individu doit en jouir inconditionnellement. Le secteur privé doit être impliqué dans la coresponsabilité de l'application des droits humains.
- Le PS se considère comme un parti promoteur de la paix. La paix passe par le développement et la sécurité. Nous ne voulons donc pas nous soustraire à la responsabilité d'une protection efficace de la population civile contre la violence et nous souhaitons contribuer à la mise en œuvre effective de l'importante résolution 1325 de l'ONU, « Les femmes, la paix et la sécurité ».
- Un État bien ordonné, qui fonctionne, est une condition préalable au progrès social et écologique. Il faut lutter contre la corruption avec détermination, augmenter la participation démocratique à tous les niveaux et faire respecter le monopole de l'État sur l'usage de la force face aux seigneurs de guerre et aux entreprises de sécurité privées. Pour cela, il faut une ONU capable de s'imposer, une influence accrue des organisations internationales, un multilatéralisme fort et un droit international qui exclut l'impunité des actions criminelles des États.

Contexte

L'attrait de la Suisse comme lieu d'implantation atteint des valeurs de pointe en comparaison internationale. Les raisons principales en sont la paix sociale, la qualité de l'enseignement, des infrastructures et du service public, la stabilité politique et la qualité de vie élevée. Ces piliers du modèle de réussite suisse sont remis en question par une politique agressive de baisse des impôts qui vise à faire de la Suisse une place offshore dont l'avantage concurrentiel repose sur le contournement et le détournement des normes internationales. Il est clair que les grands défis – numérisation, mondialisation, changement climatique – ne peuvent être abordés avec succès que de manière multilatérale et en association avec l'UE.

Ce que nous défendons

Le PS ne veut pas d'une économie au service de quelques rares privilégié-es, mais d'une économie au service de toutes et tous. Le PS veut un commerce équitable, pas seulement un libre-échange. Il plaide pour une politique d'entreprise respectueuse des normes internationales du travail, sociales et environnementales. De telles normes doivent être réglementées de manière contraignante, multilatéralement et bilatéralement, être conçues de manière à respecter l'égalité des genres et être effectivement mises en œuvre. Les entreprises transnationales doivent respecter strictement les droits humains et les droits environnementaux dans leurs activités, et leur responsabilité doit pouvoir être engagée à cet égard. Pour atteindre cet objectif, il faut des devoirs de diligence efficaces, une comptabilité transparente, une influence accrue des organisations internationales, notamment de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi qu'un multilatéralisme fort au lieu d'une dérégulation et d'un égoïsme nationaliste.

Les acquis du PS

Le 29 novembre 2020, l'initiative pour des multinationales responsables a été acceptée par la majorité des votant-es, mais a échoué à la majorité des cantons. C'est donc le contre-projet indirect du Parlement qui a été retenu. Le 7 mars 2021, un autre vote serré a eu lieu : l'accord global de libre-échange avec l'Indonésie a été approuvé à seulement 51,7%. Depuis ces votations, une chose est claire, même pour le Conseil fédéral : sans normes de travail, sociales et environnementales efficaces, les projets de politique économique extérieure ont du mal à passer la rampe dans les urnes. Cela permet au PS de faire pression en matière de politique économique extérieure. La pression du PS a abouti à ce que les accords commerciaux doivent aujourd'hui comporter des chapitres sur la durabilité sociale et environnementale et sur le respect des droits humains. Tous les accords récents se réclament de normes de ce type. En outre, le PS a obtenu que les droits de codécision du Parlement et de

la population aux accords commerciaux soient renforcés. Le PS a en outre réussi à exiger que la Suisse adhère aux conventions 170 et 174 de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- En tant qu'importante place de négoce des matières premières, la Suisse doit prendre des mesures efficaces contre « la malédiction des matières premières ». En effet, la plupart des pays disposant de gisements de matières premières particulièrement riches sont gouvernés par des régimes particulièrement corrompus, les droits humains y sont foulés aux pieds et la répartition des richesses y est particulièrement injuste. Ces mesures englobent un devoir de diligence accru des groupes, une grande transparence dans la comptabilité avec des chiffres consolidés par pays et une surveillance performante en Suisse.
- Des dispositions institutionnelles efficaces sont nécessaires pour que les chapitres sur la durabilité sociale et environnementale et le respect des droits humains figurant dans les accords commerciaux de la Suisse et de l'AELE puissent être effectivement respectés et appliqués. Cela englobe une évaluation de l'impact sur la durabilité et des droits procéduraux pour la société civile, y compris les partenaires sociaux.
- L'enchevêtrement de bien plus de 100 accords bilatéraux de protection des investissements conclus par la Suisse doit être revu et aménagé de manière durable. Tous doivent inclure le droit à la régulation, l'interdiction de dégrader les normes pour en tirer des avantages concurrentiels, un renforcement des voies de recours nationales, un contrôle public et des droits procéduraux pour les tiers dans les tribunaux d'arbitrage internationaux, ainsi que des règles sur la transparence et les obligations de durabilité et de diligence des investisseurs. Dans le cadre de l'accord de protection des investissements avec l'Indonésie, soumis à référendum, le PS s'engagera activement en faveur de ces objectifs.
- En signant l'Accord de Paris sur le climat, la Suisse s'est engagée à gérer les flux financiers mondiaux sur un mode durable. Les critères ESG (« Environmental, Social and Governance ») doivent devenir les facteurs déterminants pour mesurer la durabilité et l'impact éthique d'un investissement dans une entreprise. L'objectif est le suivant : pas un centime de plus pour les énergies fossiles.

**DÉFENDRE LA PAIX,
LA SÉCURITÉ
ET LA DÉMOCRATIE**

Contexte

La Suisse se trouve au cœur d'un large périmètre d'États de droit démocratiques et stables. Elle jouit d'une situation extrêmement confortable en matière de sécurité. Même la guerre en Ukraine ne change rien au fait que la Suisse n'est pas menacée d'une attaque par des moyens conventionnels. L'analyse du camp bourgeois selon laquelle la situation de la menace pour la Suisse s'est détériorée en raison de la guerre en Ukraine et que l'armée suisse doit donc être massivement réarmée est totalement erronée. Mais les zones d'instabilité ont également un impact sur la sécurité de la Suisse en raison de l'interdépendance internationale : faiblesse ou absence de l'état de droit, corruption, risques d'origine sociétale comme les pandémies, le changement climatique ou le terrorisme. La plupart des risques ne peuvent pas être combattus avec des moyens militaires conventionnels. Pourtant, dans le domaine de la sécurité, la Suisse continue de consacrer l'essentiel de ses ressources financières et humaines à une armée largement surdimensionnée, équipée de matériel lourd et axée sur un scénario de guerre obsolète à partir des frontières nationales.

Ce que nous défendons

Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, les grands défis que la Suisse doit relever en matière de politique de paix et de sécurité ne se situent ni à l'intérieur du pays ni à ses frontières. Ils représentent plutôt le résultat de chaînes d'action de plus en plus longues et souvent globales – la pandémie de coronavirus en est le meilleur exemple. Des évolutions et développements apparemment lointains dans l'État, l'économie, l'écologie et la culture se répercutent sur la sécurité de la Suisse. La politique de paix et de sécurité de la Suisse doit elle aussi enfin entrer dans un 21^e siècle interconnecté et participer activement à l'élaboration de la politique internationale. Elle doit apporter une contribution adéquate à la mise en place d'une coopération européenne en matière de sécurité ainsi qu'au développement de la politique des Nations Unies en matière de prévention, d'endiguement et de règlement des conflits.

Les acquis du PS

Le PS s'est engagé avec succès pour la poursuite de l'engagement de la Suisse en faveur de la promotion civile de la paix et du renforcement des droits humains. Le PS a également contribué à la poursuite de l'engagement de militaires suisses au Kosovo (Swisscoy). Le PS a largement contribué au succès de la récolte de signatures pour l'initiative contre l'acquisition de l'avion de combat F-35. Mais comme le Parlement bourgeois a créé des faits de manière antidémocratique, l'initiative a dû être retirée. L'adoption du contre-projet à l'initiative correctrice (initiative « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile ») a permis d'inscrire dans la loi le fait qu'aucun matériel de guerre ne peut être exporté directement de

Suisse vers des pays impliqués dans un conflit armé ou qui violent systématiquement et gravement les droits humains. De plus, le PS a pu repousser une attaque contre le service civil qui l'aurait affaibli au profit des effectifs de l'armée.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- L'armée est trop grande, trop coûteuse et son équipement est inapproprié. Il faut renforcer la coopération européenne en matière de sécurité, mener des missions de promotion de la paix plus nombreuses, de meilleure qualité et plus rapides et réduire le contingent de troupes mécanisées (blindés et artillerie). Les effectifs pourront ainsi être réduits et le coût de l'armée être ramené à 4 milliards de francs au maximum par an. L'augmentation massive des dépenses de l'armée décidée par le Parlement bourgeois doit être sinon annulée, du moins freinée. La Suisse doit plutôt, par le budget de l'armée, soutenir l'Ukraine dans sa reconstruction, par exemple concernant le déminage.
- Le PS est favorable au service civil et à la protection civile. Tous deux contribuent à la cohésion sociale. Il faut empêcher les projets du Conseil fédéral d'affaiblir la protection civile pour garantir les effectifs de l'armée – qui sont de toute façon trop élevés par rapport à ce que stipule la loi.
- La politique de paix de la Suisse doit être revalorisée sur le plan institutionnel. Cela implique des relations durables et dotées de ressources suffisantes avec la société civile, qui joue un rôle important dans les processus de paix.
- Lorsque, dans les États corrompus ou en déliquescence, le monopole étatique de la force et de la violence se retourne contre leur propre population et que les seigneurs de guerre sèment la terreur, l'ONU doit, dans le cadre d'un système de sécurité collective, protéger la population civile et contribuer à une plus grande non-violence et à la sécurité humaine. La Suisse doit s'engager dans ce sens durant la période de son siège 2023/24 au Conseil de sécurité de l'ONU. La promotion militaire de la paix par la Suisse doit être développée.

Contexte

En comparaison internationale, la Suisse fait partie des États offrant un niveau de sécurité publique particulièrement élevé, et cela doit nous réjouir. Cependant, la sécurité ne s'installe pas d'elle-même : elle doit être sans cesse reconstruite par un travail de longue haleine constamment renouvelé. Le fondement de notre sécurité – une société inclusive – est menacé : par la division sociale de la société, l'exclusion des minorités, la propagande haineuse, les campagnes de désinformation et le rejet des réfugié-es qui se noient par milliers en Méditerranée. Ces facteurs constituent un terreau fertile pour les risques sécuritaires transfrontaliers tels que le trafic de migrant-es, la traite d'êtres humains, le crime organisé et le terrorisme. Des groupes criminels, terroristes et corrompus actifs au niveau international utilisent régulièrement la Suisse à des fins logistiques, de blanchiment d'argent ou comme zone de repli, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur la sécurité de la Suisse.

Ce que nous défendons

La sécurité publique et la sécurité au quotidien constituent une condition indispensable à notre qualité de vie. La sécurité est à la fois un bien public et un droit humain qui doit être garanti par l'État au titre de service public. Le respect des droits fondamentaux, le respect des procédures de l'état de droit et l'indépendance de la justice sont essentiels et ne doivent pas être remis en question par des mesures de sécurité. Le PS a une conception globale de la sécurité. Les mesures répressives contre la violence et la criminalité sont importantes, mais elles ne suffisent pas à créer la sécurité. Pour cela, il faut aussi offrir des perspectives sociales et économiques à tout le monde. Dans le contexte domestique, l'État est coresponsable de la sécurité. La coopération internationale en matière de sécurité avec les États de l'espace Schengen est essentielle. De même, le crime organisé, la traite d'êtres humains et la cybercriminalité ne peuvent être combattus avec succès que pardelà les frontières.

Les acquis du PS

Grâce à la ténacité du PS, la protection contre la violence par arme à feu a pu être nettement améliorée en Suisse. En 1998, la Suisse comptait 466 morts par arme à feu (somme des suicides et des homicides), contre 196 en 2020, soit moins de la moitié. Une loi plus stricte sur les armes, un accès plus difficile aux armes militaires et un registre national des armes ont sauvé la vie de centaines de personnes. Une politique portant l'empreinte du PS combine avec succès une culture de l'observation, de la prévention, de la promotion sociale et de l'intégration avec une répression ponctuelle et ciblée. Ainsi, le nombre d'infractions au Code pénal a pu être considérablement réduit entre 2017 et 2021 (nombre ramené de 439 001 à 415 008). Comme

le PS le réclamait depuis longtemps, une obligation d'annoncer les cyberattaques contre les infrastructures critiques a maintenant été introduite.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- La protection des infrastructures critiques (approvisionnement en énergie, transports de personnes et de marchandises ou soins médicaux) a longtemps été négligée. Il faut un inventaire national, une obligation de signaler les incidents (et pas seulement les cyberattaques), un centre de compétences, des responsabilités sans équivoque et la mise à disposition de ressources financières et humaines supplémentaires, tant chez les particuliers que du côté des pouvoirs publics.
- La coopération transfrontalière dans la lutte contre le terrorisme et les autres crimes gagne toujours plus en importance. La coopération policière, judiciaire et en matière de renseignement avec l'UE doit être approfondie dans le respect des droits fondamentaux. L'espace Schengen doit être développé en conséquence. Le respect des droits fondamentaux constitue à cet égard notre ligne rouge. Pour le PS, il est clair que la lutte contre la criminalité transfrontalière doit être abordée au niveau européen. La Suisse doit s'engager à réformer les institutions européennes correspondantes. Il faut refuser de retomber dans une politique non coordonnée des différents pays européens.
- L'armée et les services de sécurité privés doivent être écartés de la sécurité intérieure. La fourniture de services de sécurité privés doit être réglementée et limitée par une loi fédérale, même à l'intérieur du pays.
- Tout individu a droit à la sécurité. La sécurité est une et indivisible. Ce n'est pas l'exclusion, mais l'intégration qui crée plus de sécurité. Le PS s'engage pour des dispositions légales efficaces en matière d'intégration et veut que la Confédération alloue nettement plus d'argent à la promotion de l'intégration. La protection des victimes doit être encore renforcée et le travail avec les délinquant-es ainsi que la prévention doivent être encouragés. La Confédération doit notamment obliger les cantons à mettre en place des services d'intervention contre la violence domestique, à créer des lieux de refuge pour les victimes de violences et à renforcer le travail auprès des victimes et des auteurs de violences.

Contexte

Depuis plusieurs années, les forces nationalistes et conservatrices de notre pays mènent des attaques toujours aussi violentes contre l'état de droit, l'indépendance de la justice et le droit international. Des initiatives populaires et des interventions parlementaires visant à affaiblir les principes de l'état de droit, les droits fondamentaux, et notamment la protection internationale des droits humains, ont été et sont toujours déposées. Cela en rappelant que la Suisse doit rester souveraine et que le peuple doit avoir le dernier mot.

Ce que nous défendons

La démocratie directe et l'état de droit sont les fondements mêmes de notre pays et se côtoient sur un pied d'égalité. Le PS lutte contre la loi du plus fort ainsi que pour la protection de l'état de droit et des droits humains. Nous militons pour le renforcement de la démocratie directe et défendons un état de droit fondé sur l'égalité, la liberté et la solidarité. Car même la majorité n'a pas le droit de tout faire. Un droit international qui fonctionne de manière globale et une protection internationale efficace des droits humains en particulier sont dans l'intérêt global comme dans l'intérêt propre du petit État qu'est la Suisse. Il protège les habitant-es de notre pays contre l'arbitraire de l'État et les minorités contre les discriminations qui sont le fait de la majorité des votant-es. La Suisse doit rester un partenaire fiable au niveau international et respecter les traités internationaux. Pour ce faire, elle doit également préserver et défendre la protection internationale des droits humains. Tout le monde doit avoir accès à la justice. Les obstacles existants, notamment en ce qui concerne les coûts, doivent être davantage réduits.

Les acquis du PS

Le PS a remporté une nette victoire dans le contexte de la votation populaire contre l'initiative anti-étranger-ères de l'UDC visant à résilier la libre circulation des personnes. De plus, une extension du référendum obligatoire sur les traités internationaux a pu être évitée au Parlement. Dans le cadre de la révision du Code de procédure civile, le PS a pu obtenir une baisse modérée des obstacles à l'accès aux procédures civiles.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Le PS s'engagera pour une discussion objective et ouverte sur l'importance de l'état de droit, de la démocratie et des droits humains dans le discours politique. Cela se fera notamment par le renforcement de l'éducation politique et de la formation continue à tous les niveaux.
- Il faut que nous nous engagions résolument contre tout affaiblissement de la protection nationale et internationale des droits fondamentaux et des droits humains. La Convention européenne des droits de l'homme, pierre angulaire d'une communauté de valeurs européenne, et la Cour européenne des droits de l'homme, gardienne de la protection des droits humains en Europe, doivent être défendues et renforcées.
- Nous soutiendrons également la mise en place d'une institution nationale des droits humains efficace et indépendante, dotée de compétences et de ressources financières suffisantes. Nous allons en outre demander l'introduction d'un référendum législatif constructif, qui permettrait à 50 000 citoyens ou à huit cantons de présenter un contre-projet à une loi ou à un arrêté fédéral en même temps qu'un référendum.
- Les initiatives populaires contraires au droit international qui ne prévoient pas de dénonciation explicite de traités de droit international dénonçables ne doivent être mises en œuvre au niveau de la loi que dans le respect du droit international.
- Le PS va s'engager pour l'instauration de plus de transparence dans le financement de la vie politique : pour cela, nous demandons la publication des flux d'argent importants destinés aux parlementaires dans le registre des liens d'intérêts du Parlement. En outre, les obstacles financiers à l'accès aux procédures et aux procès juridiques doivent être réduits.

Contexte

Jusqu'à récemment, la Suisse était le dernier pays européen à ne pas avoir de réglementation nationale sur la transparence du financement de la vie politique. L'autorité anticorruption du Conseil de l'Europe, le Groupe d'États contre la Corruption (GRECO), n'a cessé de critiquer la Suisse pour cette lacune. Pourtant, au cours des 20 dernières années, la majorité bourgeoise du Parlement a rejeté en bloc de nombreuses interventions de la gauche pour plus de transparence dans le financement de la vie politique. Mais le vent a tourné au sein de la population : ainsi, au printemps 2018, dans les cantons de Schwytz et de Fribourg, la majorité des électeur-trices a voté en faveur des initiatives de transparence de la Jeunesse socialiste. Sous la pression de l'initiative populaire « Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique » (initiative sur la transparence), largement soutenue par le PS, le Conseil national et le Conseil des États ont finalement adopté en été 2021 une réglementation nationale efficace sur le financement de la vie politique, à la suite de quoi l'initiative populaire a été retirée.

Ce que nous défendons

Dans aucun autre pays, les citoyen-nes ne peuvent faire entendre leur voix dans le cadre de votations et d'élections aussi souvent qu'en Suisse. Voilà qui est pour nous un motif de fierté et ce, à juste titre ! Il est donc d'autant plus important que les citoyen-nes qui cherchent à se forger une opinion sachent de combien d'argent disposent les partis et les comités, combien coûte une campagne électorale ou de votation et qui sont les grand-es donateur-trices qui les financent. Pour renforcer la crédibilité de la politique, il faut savoir clairement qui donne de grosses sommes d'argent à qui et qui pourrait ainsi avoir intérêt à ce qu'une cause ou une candidature l'emporte dans les urnes. Les dons importants peuvent en effet engendrer de liens de dépendance. Il n'en résulterait pas de bureaucratie inutile, car l'accent serait mis sur les dons importants. Les parlementaires fédéraux-ales doivent aussi faire preuve de plus de transparence en indiquant quelles prestations financières elles ou ils reçoivent en lien avec les mandats et fonctions mentionnés dans le registre des intérêts. Il faut en outre plafonner les contributions privées aux parlementaires afin de limiter les dépendances financières trop fortes. En instaurant plus de transparence dans le financement de la vie politique, nous encourageons la formation de l'opinion, renforçons la confiance dans la politique et, donc, dans notre démocratie directe.

Les acquis du PS

Sous la pression de la large alliance soutenant l'initiative populaire « Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique » lancée par le PS, le Conseil national et le Conseil des États ont finalement adopté en été 2021 une réglementation

efficace pour le financement de la vie politique, à la suite de quoi l'initiative populaire a été retirée. Le PS et ses alliés-és ont ainsi réalisé un exploit historique. Lors des élections fédérales de 2023, les noms des grand-es donateur-trices des partis ainsi que des comités électoraux et de votation devront pour la première fois être publiés.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- L'objectif principal du PS pour la prochaine législature est que le contre-projet efficace à l'initiative sur la transparence soit mis en œuvre avec cohérence et systématiquement.
- Le PS milite en outre pour davantage de transparence, non seulement dans les finances des partis, mais aussi dans les liens d'intérêts parlementaires. À cet effet, les parlementaires doivent déclarer les flux financiers en lien avec leurs liens d'intérêts respectifs.
- En outre, les parlementaires devront à l'avenir révéler publiquement les voyages qu'ils acceptent de se faire offrir par des organisations de lobbying, des associations et des organes administratifs officiels.
- Le PS réclame par ailleurs davantage de transparence en ce qui concerne les lobbyistes. Il faut un organisme d'accréditation indépendant et objectif chargé d'accorder l'accès au Palais fédéral. Le système des badges d'accès aux lobbyistes grâce aux contacts avec les parlementaires n'est plus adapté à notre époque.

Contexte

La participation politique et sociale d'un maximum de personnes vivant dans notre pays est essentielle pour l'acceptation politique et sociale de notre démocratie. La Suisse a toutefois un grand besoin de rattrapage dans ce domaine : nous sommes une « démocratie encore partielle », seulement aux trois quarts. Plus d'un quart des adultes de notre pays n'ont aucun droit de codécision politique. Et cela uniquement parce qu'elles ou ils n'ont pas de passeport suisse. De plus, en Suisse, les jeunes de moins de 18 ans sont exclu-es du droit de vote, alors que c'est précisément cette tranche d'âge que les décisions politiques actuelles concerneront le plus longtemps. Enfin, les personnes en situation de handicap se heurtent encore à des obstacles importants, dans notre pays, pour pouvoir exercer leur droit de vote et d'éligibilité. De plus, la Suisse a certes ratifié la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées en 2014, mais elle est très en retard dans sa mise en œuvre, comme le montrent plusieurs rapports alternatifs d'organisations de personnes en situation de handicap.

Ce que nous défendons

Le droit de vote et d'éligibilité des femmes suisses a été introduit bien trop tard – il y a à peine 50 ans environ – après des décennies de lutte acharnée, notamment de la part du PS. Il est grand temps de combler les autres lacunes dans la participation politique des personnes dans notre pays, notamment pour les personnes sans passeport suisse, les jeunes et les personnes en situation de handicap. Mais nous avons également un long chemin à parcourir en matière de participation sociale : nous nous engageons pour une société dans laquelle l'inclusion ne reste pas un vœu pieux, mais est également vécue au quotidien.

Les acquis du PS

Grâce au PS, la naturalisation des étranger-ères de la 3e génération a été facilitée. En outre, le Parlement demande au Conseil fédéral d'examiner comment la naturalisation des étranger-ères de la 2e génération pourrait être facilitée. De plus, le Parlement discute actuellement de l'introduction du droit de vote à partir de 16 ans, une autre revendication de longue date du PS.

Ce que le PS veut réaliser entre 2023 et 2027

- Les conditions de naturalisation doivent être assouplies et les procédures de naturalisation doivent être conçues de manière appropriée, équitable et dans le respect des principes de procédure en tant qu'acte administratif au niveau fédéral. Toute personne vivant légalement en Suisse depuis 5 ans a droit à l'octroi de la nationalité suisse.
- La participation politique des habitant-es de ce pays est essentielle. C'est pourquoi le PS s'engagera pour l'introduction du droit de vote et d'éligibilité pour les étranger-ères vivant légalement en Suisse depuis 5 ans. Les jeunes à partir de 16 ans doivent obtenir le droit de vote et d'éligibilité aux niveaux communal, cantonal et national.
- Nous demandons que les droits politiques des personnes en situation de handicap soient garantis à tous les niveaux de l'État. Elles aussi sont un élément central de notre société et doivent pouvoir participer activement à la vie politique.
- Le PS Suisse s'engagera pour une mise en œuvre conséquente de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. Outre leur participation politique, l'inclusion sociale doit devenir la norme. Un plan d'action global de la Confédération et des cantons visant à éliminer les obstacles existants serait particulièrement utile à cet égard. Nous exigeons l'égalité juridique et réelle des personnes en situation de handicap, et ce dans tous les domaines, afin qu'elles puissent elles aussi mener une vie autodéterminée en Suisse.

DOCUMENTATION SUPPLÉMENTAIRE

* Le papier n'existe qu'en allemand

Renforcer le pouvoir d'achat et réduire les inégalités

- Papier d'analyse sur le pouvoir d'achat 2023 → [ici](#)
- Résolution sur la prévoyance professionnelle (LPP) 2023 → [ici](#)
- Résolution sur une politique d'hébergement socialiste → [ici](#)
- Papier de position sur la pauvreté 2022 → [ici](#)
- Paquet de mesures pour le pouvoir d'achat 2022 → [ici](#)
- Papier de position sur la pandémie Covid 2021 → [ici](#)
- Document de base sur l'aide sociale 2015 → [ici](#)

Lutter contre la crise climatique et garantir la sécurité de l'approvisionnement

- Papier de position sur la sécurité de l'approvisionnement 2022 → [ici](#)
- Plan en 10 points sur la politique climatique 2022 → [ici](#)
- Résolution sur la crise climatique 2022 → [ici](#)
- Papier de position sur la protection du climat 2020 → [ici](#)

Enfin avancer sur la voie de l'égalité

- Plan en 3 points sur la politique familiale 2021 → [ici*](#)
- Plan en 6 points sur la politique d'égalité 2019 → [ici](#)
- Plan en 5 points contre la violence faite aux femmes 2018 → [ici](#)

Promouvoir l'égalité des chances en matière de formation, la culture et la diversité de la presse

- Résolution sur le service public 2022 → [ici](#)
- Papier de position sur la pénurie d'enseignant-es 2022 → [ici*](#)
- Papier de position sur la SSR 2021 → [ici](#)
- Service public pendant la crise du Covid 2021 → [ici](#)

Garantir l'équité fiscale et des salaires décents pour toutes et tous

- Résolution sur les salaires minimaux cantonaux 2023 → [ici*](#)
- Papier de position sur le blanchiment d'argent 2022 → [ici](#)
- Papier de position sur l'emploi et la formation 2019 → [ici](#)
- Document de base sur l'économie 2018 → [ici](#)

Assumer ses responsabilités quant à la paix, à la justice globale et à la cohésion en Europe

- Stratégie du PS pour la politique européenne de la Suisse 2022 → [ici](#)
- Papier de position sur la politique d'asile / guerre en Ukraine 2022 → [ici](#)
- Stratégie du PS à l'égard de la Chine 2019 → [ici*](#)

Défendre la paix, la sécurité et la démocratie

- Papier de position sur la neutralité 2022 → [ici](#)
- Résolution contre la guerre 2022 → [ici](#)
- Résolution sur le droit de vote 2021 → [ici](#)
- 10 thèses sur la politique sécuritaire 2018 → [ici](#)

Parti socialiste suisse

Theaterplatz 4
Case postale
3001 Berne
Téléphone 031 329 69 69
Téléfax 031 329 69 70
www.pssuisse.ch

Conception : Atelier Bläuer, Berne
Impression : Valmedia SA, Viège

© 2023

www.pssuisse.ch